

Asma Nationale

HIVER-PRINTEMPS 2024

COLOS

SÉJOURS JEUNES

SÉJOURS À L'ÉTRANGER

4-17 ans

ENFANTS
ET ADOS

DES VACANCES QUI
LEUR RESSEMBLENT

Qui?

sommes-nous

UNE ASSOCIATION DES PERSONNELS
AU SERVICE DES PERSONNELS,
DES FAMILLES ET DES RETRAITÉS

ASMA NATIONALE

(Association d'action sociale, culturelle,
sportive et de loisirs du ministère chargé de l'Agriculture)
78 rue de Varenne - 75349 PARIS 07 SP
Agrément Tourisme n° IM075160064
Site internet : www.asma-nationale.fr
Facebook : www.facebook.com/asmanationale
Mail : asmanationale@agriculture.gouv.fr

Directeur de publication : Philippe Chapelon
Chargées de communication : Julie Degrenne / Marina Corvillo
Membres du bureau :
Philippe Chapelon & Ginot Mezino, co-présidents (FO) ;
Eliane Bocquet & Isabelle Lebreton, vice-présidentes (Élan-CGT) ;
Pascale Tinacci, trésorière (CFDT) ;
Céline De-Cillis, Trésorière adjointe (Élan-FSU) ;
Yazid Mohamed, secrétaire (UNSA) ;
Philippe Legrand, secrétaire adjoint (Alliance du Tréfle).

Fabrication
Conception et réalisation : David Descamps
Impression : DILA
Routeage : ESAT de l'Élan

Depuis 38 ans, le ministère chargé de l'Agriculture a délégué la gestion d'une partie des crédits d'action sociale à l'ASMA, association nationale gérée par les représentant-e-s des organisations syndicales représentatives au Comité Social d'Administration Ministériel du MASA.

Une subvention globale d'environ 3 millions d'euros lui est allouée.

50% sont consacrés au fonctionnement de l'association et à la mise en place des activités subventionnées de vacances pour les jeunes et les familles qui sont proposées dans ce catalogue.

50% sont versés aux ASMA départementales, pour leur permettre de vous proposer, en complément et au plan local, des activités de proximité subventionnées.

Les prestations de l'ASMA Nationale **s'adressent à l'ensemble des personnels du Ministère en charge de l'agriculture et d'organismes sous convention avec l'ASMA, aux agents contractuels sur budgets des établissements, aux agents régionaux des lycées, aux retraités de ces structures, ainsi qu'à leurs conjoints et enfants à charge.**

L'ASMA inscrit son action dans

l'héritage syndical et associatif avec la volonté de corriger les inégalités sociales et salariales en permettant l'accès de tous à la culture, aux loisirs et aux vacances.

La subvention permettant à chacun de partir en vacances prend en compte les revenus et la composition du foyer, et favorise les personnes les plus en difficulté face à l'accès aux vacances.

La solidarité est renforcée envers les plus démunis avec un taux de subventionnement très élevé. L'inclusion est favorisée avec une prise en charge particulière des personnes en situation de handicap.



HIVER-PRINTEMPS 2024

Hiver	05
Printemps	25
BAFA/BAFD	37
Infos pratiques	39

Réduction fratrie

bénéficiez de
10%
supplémentaires

si au moins 2 enfants d'une même famille
partent pendant la même saison !

**RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE
VOS CORRESPONDANTS ASMA**

Des valeurs fortes de solidarité

AIDER

PARTAGER

ET VIVRE ENSEMBLE

Les vacances SOLIDAIRES

Facteur d'épanouissement et de lien, les vacances sont un droit pour tous ! Les aléas de la vie personnelle et familiale ne permettent pas toujours de pouvoir partir quelques semaines, voire même quelques jours en congés.

L'ASMA propose aux familles en difficulté des vacances solidaires :

Des séjours jeunesse pour les enfants.

Des séjours familiaux sur l'ensemble du catalogue.

Si vous êtes en difficulté, la première chose à faire est de prendre contact avec les assistant-e-s de service social afin de constituer un dossier.

L'ASMA est disponible pour vous orienter dans vos démarches.



Contact

Marius DURAND
01 49 55 86 08



Contact

Valérie LUKOVIC
01 49 55 40 84

La politique EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les + ASMA en faveur des personnes en situation de handicap s'appliquent à tous les secteurs d'activités (jeunesse, séjours, culture, sports, voyages...).

Les prêts SOCIAUX ASMA

Le montant maximum des prêts sociaux est de 3 000 € sans intérêt et sans frais. L'imprimé de demande est à disposition sur notre site internet.

Un groupe de travail se réunit chaque mois (sauf en août).

Hiver



Ski & Neige	06
Langues et civilisations	21
Colos ultramarines	23

Plus d'infos sur asma-nationale.fr





HIVER

Mater'neige

4-7 ans

74 La Chapelle d'Abondance
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



8 jours

Du 18/02/24 au 25/02/24
Du 25/02/24 au 03/03/24

Les plus

- Séjour adapté pour les tous petits
- Chalet à proximité des pistes

Ce séjour, spécialement conçu pour les petits bouts, leur permettra d'évoluer dans un environnement sécurisé, avec un encadrement renforcé. Au programme : 2 séances de 2h de ski, encadrées par des moniteurs de l'ESF au parc Piou Piou pour apprendre de façon ludique. Un petit instant détente au milieu des animaux où ils pourront découvrir la traite des chèvres mais aussi la fabrication du fromage. Une séance à la découverte des huskys ainsi qu'une sortie pour découvrir une nouvelle activité hivernale en compagnie des animateurs...



1 200 €

hors subvention



1 000 €

hors subvention

NOUVEAU



Contact :
Isabelle LACHAUD



Cocktail d'activités neige

6-12 ans

63 Chambon-sur-Lac
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



8 jours

Du 10/02/24 au 17/02/24
Du 17/02/24 au 24/02/24
Du 24/02/24 au 02/03/24

Les plus

- Large choix d'activités neige
- Maison familiale avec vue sur les volcans d'Auvergne
- Découverte des volcans

Le centre se situe en Auvergne : région de montagne permettant un large choix d'activités. Notre centre « Maison les volcans » est au pied du Puy de Sancy et au bord du lac Chambon. Durant la saison d'hiver, la neige recouvre les montagnes et permet de découvrir un nouveau paysage. C'est dans ce décor de rêve, au milieu des volcans, que les enfants goûteront les joies de la neige et de la glisse au travers de nombreuses activités : ski, raquettes, patinage, chiens de traîneau et découverte de cet élément magique qu'est la neige, le tout à leur rythme.



1 080 €

hors subvention



900 €

hors subvention



Contact :
Isabelle LACHAUD



Plus d'infos sur asma-nationale.fr



Au galop sur la neige !

6-12 ans

05 Baratier
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



7 jours

Du 11/02/24 au 17/02/24
Du 18/02/24 au 24/02/24
Du 25/02/24 au 02/03/24

Bienvenue dans notre magnifique centre du Val Saint Paul ! La notion de plaisir et de progrès est primordiale : le plaisir de skier, puis de monter sur un poney pour créer une réelle complicité avec l'animal. Ski alpin : 2h de cours avec l'ESF qui permettront d'acquérir les bases ou de se perfectionner. Une journée les pieds dans la neige. Initiation aux raquettes lors d'une petite randonnée sur les traces des animaux de montagne. Équitation : 2 séances avec un moniteur breveté d'État afin de profiter pleinement des poneys.

Les plus

- Séjour mêlant ski et équitation
- Hébergement tout confort proche des stations
- Séjour spécial fratries

Les petits + écolos

- Repas confectionnés sur place



990 €

hors subvention



790 €

hors subvention



NOUVEAU



Contact :
Isabelle LACHAUD



Cocktail Nordique

6-9 ans

25 Levier
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



10-14 ans

7 jours

Du 11/02/24 au 17/02/24
Du 18/02/24 au 24/02/24
Du 25/02/24 au 02/03/24

Notre centre de vacances « Les Fauvettes » est implanté sur la commune de Levier, village de 2 200 habitants dans le département du Doubs. Venez explorer les grands espaces enneigés en conduisant un attelage de chiens de traîneau et en parcourant plateaux et forêts en raquettes ! Vous vous initierez également au biathlon en pratiquant ski de fond et tir. Sur le centre, vous bénéficierez d'une séance d'équitation et d'un atelier nature encadrés par nos moniteurs spécialisés. Des journées riches en émotion !

Les plus

- Séjour multi-activités
- Environnement idéal en pleine nature
- Domaine de 15 hectares

Les petits + écolos

- Restauration gérée par notre personnel permanent qui privilégie l'achat de nourriture produite localement et de saison



820 €

hors subvention



650 €

hors subvention



Contact :
Marie-Thérèse INGUI



Plus d'infos sur asma-nationale.fr





HIVER

Combiné Biathlon - Natation

8-11 ans

12-14 ans

88 La Bresse
GRAND EST



7 jours

Du 18/02/24 au 24/02/24
Du 25/02/24 au 02/03/24

À fond pour le biathlon et la natation ?

Graine de champion ? Un séjour original sur les traces des médaillés olympiques, des champions de biathlon. Martin Fourcade ? Quentin Fillot Maillet ?

Mais pas que... Notre centre étant équipé d'une piscine chauffée intérieure, tu pourras aussi apprendre ou te perfectionner en natation ! Un combiné original et fun du débutant au confirmé.

Côté biathlon : 5 séances encadrées par des moniteurs ESF t'attendent !

Côté natation : tu vas t'initier ou te perfectionner en natation et repartir avec un diplôme.

Les plus

- La piscine privée couverte et chauffée du centre
- Le centre à moins de 5 minutes des pistes

Les petits + écolos

- Cuisine locale
- Partenariat avec les entreprises locales
- Respect et découverte de la faune et flore locale



810 €

hors subvention



640 €

hors subvention



Contact :
Hadidja OIZIRI



NOUVEAU



Neige & Fun

10-13 ans

01 Plan d'Hotonnes
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



8 jours

Du 10/02/24 au 17/02/24
Du 17/02/24 au 24/02/24
Du 24/02/24 au 02/03/24
Du 02/03/24 au 09/03/24

Dans une ancienne ferme du Jura aux paysages sauvages, viens t'initier à différentes activités : ski, conduite d'attelage avec chiens de traîneau, luge Airboard, construction d'igloos, balade en raquettes tel un trappeur. Un Winter Game en fin de séjour sollicitera les découvertes que tu auras pu faire au cours de ton séjour. Plusieurs pratiques d'activités de loisirs : sports collectifs, jonglage, activités manuelles, tennis de table, grands jeux d'animation traditionnels, mais aussi veillées à thème, soirée Casino, matchs d'impros et la Happy End Party !

Les plus

- Toutes les activités sont sur site ou à 5 min en minibus
- Immersion en pleine nature
- Paysage de plaine et montagne à perte de vue
- Ensemble d'activités très complètes

Les petits + écolos

- Sensibilisation des enfants à la protection de la faune et de la flore



750 €

hors subvention



580 €

hors subvention



Contact :
Marie-Thérèse INGUI



Plus d'infos sur asma-nationale.fr



Odyssée blanche au pays de l'ours

6-12 ans

31 Le Mourtis
OCCITANIE



7 jours

Du 11/02/24 au 17/02/24
Du 25/02/24 au 02/03/24

Dans la station du Mourtis dans les Pyrénées, les jeunes apprendront et progresseront grâce à 4 séances de 2h de ski encadrées par des moniteurs ESF. Les autres demi-journées de ski seront encadrées par notre équipe, afin de mettre en pratique les cours de l'ESF. À la fin du séjour, passage de tests de niveau et remise des étoiles.

Envie d'une journée digne d'un trappeur ?

Et bien les jeunes auront la chance de vivre cette journée, 100% nature !

D'autres activités sont prévues : grands jeux, veillées animées et bien sûr la célèbre boum !

Les plus

- Station au pied des pistes
- Cours de ski par l'ESF
- Découverte de la base nordique du Mourtis

Les petits + écolos

- Alimentation responsable et menus élaborés par un spécialiste



1 050 €

hors subvention



840 €

hors subvention

NOUVEAU



Contact :
Marie-Thérèse INGUI

PASSION
AVENTURE
JUNIOR



Ski Grandeur Nature

6-14 ans

74 Le Reposoir
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



7 jours

Du 25/02/24 au 02/03/24
Du 03/03/24 au 09/03/24

Bienvenue au Domaine du Fréchet, pour découvrir ou te perfectionner au ski alpin grâce à 5 séances de 2h encadrées par des moniteurs ESF du Reposoir. Passage des tests en fin de séjour et remise des insignes au chalet. Possibilité de faire des séances de ski avec nos animateurs, une balade en traîneau à chiens avec les Huskys et la découverte de nouvelles manières de glisser sur les pentes avec les Yooner, Runslide ou encore Snowskate. Randonnée en raquettes avec un guide pour découvrir l'histoire de la faune et les légendes du Reposoir !

Les plus

- Centre au pied des pistes et matériel de ski dans le chalet
- Passage des tests en fin de séjour et remise des insignes
- Découverte de nouveaux sports de glisse
- Visite d'une ferme d'alpage et dégustation du Reblochon

Les petits + écolos

- Repas préparés sur place par notre cuisinier, circuits courts (plats à partir du Reblochon)
- Compost et activités liées à l'environnement



850 €

hors subvention



700 €

hors subvention



Contact :
Hadidja OIZIRI



Plus d'infos sur asma-nationale.fr





HIVER

Glisse en folie

6-11 ans

12-14 ans

38 **Alpe du Grand Serre**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



7 jours

Du 11/02/24 au 17/02/24
Du 18/02/24 au 24/02/24
Du 25/02/24 au 02/03/24

Les plus

- Centre familial en pleine montagne avec accès facile aux pistes
- Cuisinier sur place pour préparer des spécialités locales
- Nombreuses possibilités de jeux de neige et pratique de la luge aux alentours du centre

Les petits + écolos

- Cuisine locale à partir de produits du circuit court



940 €

hors subvention



770 €

hors subvention



Contact :
Marie-Thérèse INGUI



Cham'Étoile⁽¹⁾ ou Cham'Riders ski ou snow⁽²⁾

À choisir à l'inscription

6-9 ans⁽¹⁾

10-15 ans⁽²⁾

74 **Les Houches**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



7 jours

Du 11/02/24 au 17/02/24
Du 18/02/24 au 24/02/24
Du 25/02/24 au 02/03/24
Du 03/03/24 au 09/03/24

Les plus

- Centre à proximité d'un des plus grands domaines skiabiles d'Europe
- Au cœur du massif du Mont-Blanc
- Séjour pour les amateurs de sensations fortes

Les petits + écolos

- La vallée de Chamonix Mont-Blanc valide les 20 critères du Flocon Vert avec deux actions phares illustrant la politique pionnière et engagée du territoire dont le transport, sachant que le train local pour se rendre à Chamonix, un des lieux d'activités de la colonie, est privilégié



1 020 €

hors subvention



830 €

hors subvention



Contact :
Marie-Thérèse INGUI



Plus d'infos sur asma-nationale.fr



Ski à Aussois

6-17 ans

73 Aussois
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



8 jours

Du 10/02/24 au 17/02/24
Du 24/02/24 au 02/03/24

Aux portes du parc national de la Vanoise, Aussois a su garder l'âme d'un village savoyard. Authenticité et évolution ont fusionné pour offrir aux amoureux de la montagne un cadre de vie et un lieu de séjour exceptionnels. Le domaine skiable offre 55 km de pistes de tous niveaux. Notre centre est situé à 300 mètres des pistes. Venez profiter de 5 cours de 2h de ski assurés par des moniteurs de l'ESF. Sans oublier : découverte du snow tubing (glisse en bouée), visite de l'arche d'Oé, luge et jeux de neige. Remise des insignes en fin de séjour.

Les plus

- Station familiale en plein cœur d'un village authentique
- Domaine skiable pour tous les niveaux
 - À 300 mètres des pistes

Les petits + écolos

- Restauration avec produits frais et de saison
- Sensibilisation à l'économie des ressources naturelles et à la gestion des déchets



870 €

hors subvention



770 €

hors subvention



Contact :
Marie-Thérèse INGUI



Glisse en Suisse

6-17 ans

Grächen
SUISSE



8 jours

Du 10/02/24 au 17/02/24
Du 17/02/24 au 24/02/24
Du 24/02/24 au 02/03/24

Grächen, village valaisan traditionnel, est situé sur un balcon alpestre. Ce village piétonnier, au sein d'un domaine skiable de 60 km de pistes tous niveaux, est idéal pour un séjour destiné à ceux qui veulent skier et passer de bons moments, dans une ambiance familiale. Alliance parfaite entre le soleil, la neige et la beauté du domaine.

Au programme : 5 jours de ski (y compris pour débutants), surf ou snowblade.

Activités de neige selon l'âge : luge, jeux de neige, bonhommes de neige, veillées tous les soirs, soirée « Just dance », etc. Ambiance garantie !

Les plus

- Hébergement très confortable
- Proximité des remontées mécaniques
 - Local ski
- Pistes de ski culminant à 2 980 mètres

Les petits + écolos

- Village sans voiture, sécurité et sérénité lors des promenades
- Cuisine familiale « faite maison »



1 010 €

hors subvention



820 €

hors subvention



Contact :
Isabelle LACHAUD



Plus d'infos sur asma-nationale.fr





HIVER

Passion Ski ou Passion Snow

À choisir à l'inscription

6-17 ans

68 **Orbey**
GRAND EST



7 jours

Du 25/02/24 au 02/03/24
Du 03/03/24 au 09/03/24

Les plus

- Une colonie pour les skieurs ou snowboardeurs de tous niveaux avec, en prime, la fameuse ambiance de la Chaume dans les Vosges !

Les petits + écolos

- Circuits d'approvisionnements courts et issus de l'agriculture locale
- Réduction (dont gaspillo-mètre), tri et valorisation des déchets, recyclage d'éléments naturels (land-art)
- Solidarité et vivre ensemble vécus à travers la sensibilisation à l'écocitoyenneté et au développement durable



900 €

hors subvention



760 €

hors subvention



Contact :
Hadidja OIZIRI



Neige et Glisse

6-11 ans

73 **Valmeinier**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



9 jours

Du 02/03/24 (en soirée)
au 10/03/24 (au matin)

12-17 ans

Dans un village paisible au panorama grandiose, tu découvriras les joies de la glisse dans un cadre agréable au cœur des Alpes du Nord. Les pistes (1 430 à 2 750 mètres) sont adaptées à tous les niveaux, avec un large choix de descentes et de parcours. Afin que chacun évolue à son rythme, des groupes de niveaux seront constitués avec pratique du ski alpin pour les 6-11 ans et ski ou snowboard pour les 12-17 ans. Tu participeras à des cours dispensés par des moniteurs ESF (6 séances de 2h). Autres activités au choix : raquettes, snowtubing ou encore snakegliss.

Les plus

- Station au pied des pistes
- Grand choix d'activités neige
- Un séjour au cœur des Alpes 100 % nature !

Les petits + écolos

- La station de Valmeinier œuvre pour une montagne plus verte et responsable
- Sur le centre, cuisine élaborée sur place par un cuisinier professionnel (découverte de la gastronomie savoyarde)



980 €

hors subvention



880 €

hors subvention



Contact :
Isabelle LACHAUD



Plus d'infos sur asma-nationale.fr



Glisse passion aux portes du soleil

À choisir à l'inscription : ski ou snowboard

6-12 ans

13-17 ans

74 Morzine
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



7 jours

Du 11/02/24 au 17/02/24
Du 18/02/24 au 24/02/24
Du 25/02/24 au 02/03/24
Du 03/03/24 au 09/03/24

Morzine, entre le mont Blanc et le Lac Léman, offre un paysage alpin authentique où les joies de la glisse feront le bonheur des jeunes. Sur les différents sites (La Grande Terche, Les Gets, Le Pleney, Nyon et Avoriaz), 4 h/jour de ski alpin ou snowboard, encadrés par notre équipe d'animateurs. Pour les primo skieurs seulement : cours collectifs ESF 2 heures par jour avec passage de tests en fin de séjour. Une journée de détente en milieu de séjour sera proposée. Sortie en ville, découverte du milieu montagnard. Jeux de neige. Veillées et soirées animées.

Les plus

- 2h de cours collectifs pour les skieurs débutants avec un moniteur ESF
- Plus grand domaine skiable du monde
- Paysage grandiose : les Dents du Midi culminent à 3257 mètres



970 €

hors subvention



820 €

hors subvention

NOUVEAU



Contact :
Isabelle LACHAUD



100 % Glisse⁽¹⁾ ou 100 % Alp'Adrénaline⁽²⁾
À choisir à l'inscription

6-12 ans⁽¹⁾

13-17 ans⁽²⁾

38 Le Collet
d'Alleverd
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



8 jours

Du 10/02/24 au 17/02/24
Du 17/02/24 au 24/02/24
Du 24/02/24 au 02/03/24

Entre ceux qui veulent optimiser leur semaine à la montagne en allant skier ou surfer tous les jours, ceux qui veulent skier, profiter de la montagne et de leurs vacances et ceux qui ne veulent pas skier tous les jours... les jeunes auront le choix ! Les vacances avec un seul et unique leitmotiv : du plaisir !

(1) Formule « 100% glisse » : 6 jours de ski alpin ou de snowboard tous niveaux (dès 9 ans pour le snowboard).

(2) Formule « 100 Alp'adrénaline » (de 13 à 17 ans) : 5 jours de ski alpin ou de snowboard + baptême de parapente avec un vol découverte.

Les plus

- Tranche d'âge familial (fratrie)
- Nombreuses activités : ski ou snowboard, ski nocturne, vol en parapente...
- Cours ESF et passage d'étoile en fin de séjour

Les petits + écolos

- Taxe carbone reversée à Reforest'Action et Les Amis des Enfants du Monde pour la plantation de 3 arbres
- Cuisine bio et locale



1 300 €

hors subvention



1 090 €

hors subvention



Contact :
HADIDJA OIZIRI



Plus d'infos sur asma-nationale.fr





HIVER

Tout schuss

À choisir à l'inscription : « Ski » ou « Snowboard »

12-17 ans

Encamp
ANDORRE



7 jours

Du 11/02/24 au 17/02/24
Du 18/02/24 au 24/02/24
Du 25/02/24 au 02/03/24

Les plus

- Grandvalira, plus grande station des Pyrénées et du sud de l'Europe
- 5 cours de 2h assurés par des moniteurs de l'école de ski d'Andorre
 - Hébergement en hôtel
- Repas pris à l'hôtel et déjeuners pris dans un restaurant d'altitude

Les petits + écolos

- À 15 mn au domaine skiable de Grandvalira par le funicamp
- Démarche d'économie des ressources : eau, tri des déchets et ne pas changer les serviettes tous les jours

Viens profiter d'une super expérience de glisse dans la plus grande station des Pyrénées et du sud de l'Europe. Tu pourras dévaler les pistes avec nos équipes et améliorer ta technique grâce aux cours proposés par l'école de ski et de surf d'Andorre. 100 % ski ou 100 % snowboard : 2h par jour de cours encadrés par les moniteurs de l'école de ski d'Andorre et 3h par jour par petits groupes de même niveau encadrés par nos animateurs. Déjeuner dans un restaurant d'altitude. Et pour tous : luge, shopping en ville, jeux de neige, grands jeux...



1 180 €

hors subvention



900 €

hors subvention



Contact :
Hadidja OIZIRI



NOUVEAU



Neige à Morzine-Avoriaz

8-15 ans

74 Morzine
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



8 jours

Du 10/02/24 au 17/02/24
Du 17/02/24 au 24/02/24

Les plus

- Ski avec cours ESF
- Chalet authentique Morzinois

Morzine, l'une des stations les plus réputées de France, est un petit village savoyard se trouvant à mi-chemin entre le mont Blanc et le Lac Léman, au cœur de la montagne, entre forêts et sommets. Idéalement situé, Morzine-Avoriaz offre aux enfants un terrain de jeux merveilleux de 650 km de pistes : « Les Portes du Soleil ». 5 jours de ski alpin avec cours et moniteurs ESF. Passage et remise des étoiles en fin de séjour. Descente de 2h en FATBIKE sur piste damée. 1 séance d'initiation détection de victimes d'avalanches. Jeux et veillées à thème.



1 290 €

hors subvention



1 090 €

hors subvention



Contact :
Isabelle LACHAUD



Plus d'infos sur asma-nationale.fr



Ski à Saint-Gervais

8-17 ans

74 Saint-Gervais-les-Bains
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



8 jours

Du 10/02/24 au 17/02/24
Du 24/02/24 au 02/03/24

Saint-Gervais-les-Bains se situe dans le Val Montjoie, en haute-vallée de l'Arve, dans la province historique du Faucigny, et que l'on nomme le pays du Mont-Blanc. Notre centre totalement rénové en 2018 est situé à 300 mètres des pistes - altitude de 1 150 à 2 500 mètres - 445 km de pistes. Domaine skiable pour tous les niveaux de ski. Venez profiter de 5 cours de 2h de ski assurés par l'ESF avec remise d'insigne en fin de séjour, d'activités extra-ski : patinoire, sortie piscine, match de hockey, luge, jeux de neige.

Les plus

- Domaine alpin de premier plan relié au domaine Évasion Mont-Blanc
- Domaine skiable pour tous les niveaux et centre à 300 mètres des pistes
 - Grand domaine skiable

Les petits + écolos

- Restauration avec des produits frais et de saison
- Sensibilisation à l'économie des ressources naturelles et à la gestion des déchets



950 €

hors subvention



850 €

hors subvention



Contact :
Marie-Thérèse INGUI



À vos marques, prêts, skiez⁽¹⁾ ou Tout schuss⁽²⁾

À choisir à l'inscription

10-14 ans⁽¹⁾

74 Châtel
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



7 jours

Du 11/02/24 au 17/02/24
Du 18/02/24 au 24/02/24
Du 25/02/24 au 02/03/24

15-17 ans⁽²⁾

À quelques kilomètres de la Suisse, Châtel est un village typique savoyard situé au cœur du massif du Chablais. Le chalet se situe à proximité des remontées mécaniques. Venez profiter d'un des plus beaux domaines skiables des Alpes pour pratiquer le ski alpin ! 5 jours durant lesquels vous skiez selon votre rythme et vos envies. Chaque jour, par groupe de niveaux, vous bénéficierez d'un cours encadré par les moniteurs de l'ESF. Les jeunes profiteront des activités suivantes : ski alpin, cours ESF, visite du village, jeux de neige, veillées.

Les plus

- 100% ski alpin pendant 5 jours et cours ESF
- La station offre plus de 650 km de pistes skiables

Les petits + écolos

- Châtel, commune labellisée « station verte », 1^{er} label d'écotourisme en France, agit pour un tourisme durable et respectueux des territoires
 - Restauration avec des produits locaux et de saison



1 020 €

hors subvention



850 €

hors subvention



Contact :
Marie-Thérèse INGUI



Plus d'infos sur asma-nationale.fr





HIVER

Fou d'Gliss

10-12 ans

74 Saint-Jean-d'Aulps
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



8 jours

Du 11/02/24 au 18/02/24
Du 18/02/24 au 25/02/24
Du 25/02/24 au 03/03/24

Le village-vacances, aux prestations hôtelières et à l'ambiance familiale, offrira aux juniors une table gourmande avec ses spécialités savoyardes.

Activités neige : ski alpin, perfectionnement et fun (4 heures/jour en moyenne) avec forfait 4 ou 5 jours (remontées mécaniques illimitées). Les juniors bénéficieront de 4 cours encadrés par des moniteurs qualifiés ESF avec passage de tests et remise des insignes.

Activités ou sorties : luge, construction d'igloo, ferme de Caly, spectacles et jeux, soirées à thème et animées, repas montagnards.

Les petits + écolos

- Immersion totale au sein de l'Abbaye d'Aulps
 - 4 cours de ski ESF par enfant (+ tests, carnet, insignes)
 - Animations récréatives
- Village-vacances aux très hautes prestations et à l'ambiance familiale (réfectoire dédié au groupe du CGCV)

Les petits + écolos

- Ecopack : les enfants seront munis d'une serviette de table en tissu, d'une gourde 1L, d'un gobelet écopup
- Nettoyage de pistes et ramassage de déchets
 - Initiation au respect du cadre naturel exceptionnel qu'est la montagne

910 €

hors subvention



NOUVEAU

Contact :
Hadidja OIZIRI



Ski à Flaine Altaïr

À choisir à l'inscription : « Full Ski » ou « Snowboard »

11-17 ans

74 Flaine
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



7 jours

Du 11/02/24 au 17/02/24
Du 18/02/24 au 24/02/24
Du 25/02/24 au 02/03/24
Du 03/03/24 au 09/03/24

Avec ses 265 km de pistes tous niveaux, Flaine Altaïr est un fabuleux terrain de jeux de glisse, avec une vue époustouflante sur le mont Blanc. Le Grand Massif est aussi l'un des plus grands domaines skiables alpins. Au programme : 10 séances de ski ou snowboard en fonction du niveau, avec des moniteurs de l'école de ski UCPA. Après la glisse, diverses activités à tester : snowskate (snooc ou luge), yoga, stretching et initiation à l'utilisation d'un détecteur de victimes d'avalanche. Veillées animées.

Les plus

- Village sportif « skis aux pieds »
- Domaine skiable du Grand Massif, liaisons avec Samoëns, Morillon, Les Carroz, Sixt et le retour à la station

Les petits + écolos

- Activités de plein air qui sensibilisent à la nature

1 110 €

hors subvention

900 €

hors subvention

Contact :
Isabelle LACHAUD

UCPA

Plus d'infos sur asma-nationale.fr



Ski ou Snow à Samoëns

À choisir à l'inscription

12-15 ans

74 Samoëns
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



8 jours

Du 10/02/24 au 17/02/24
Du 17/02/24 au 24/02/24
Du 24/02/24 au 02/03/24

La station de Samoëns profite d'un emplacement de choix et d'un panorama d'exception, au cœur des Alpes françaises. Rattachée au domaine du Grand Massif, et reliée à quatre autres stations : Flaine, Les Carroz, Morillon et Sixt-Fer-à-Cheval. Samoëns offre à la fois un domaine skiable de haut niveau (265 km de pistes) et un village authentiquement préservé au creux de la vallée du Giffre. 6 jours complets de ski ou snow avec des cours ESF. Passage et remise des étoiles en fin de séjour. Luge, jeux et veillées à thème (soirée dansante, casino).

Les plus

- Hébergement au pied des pistes
- Ski ou Snow avec cours ESF
- Paysage grandiose
- Village aux allures médiévales



1 360 €

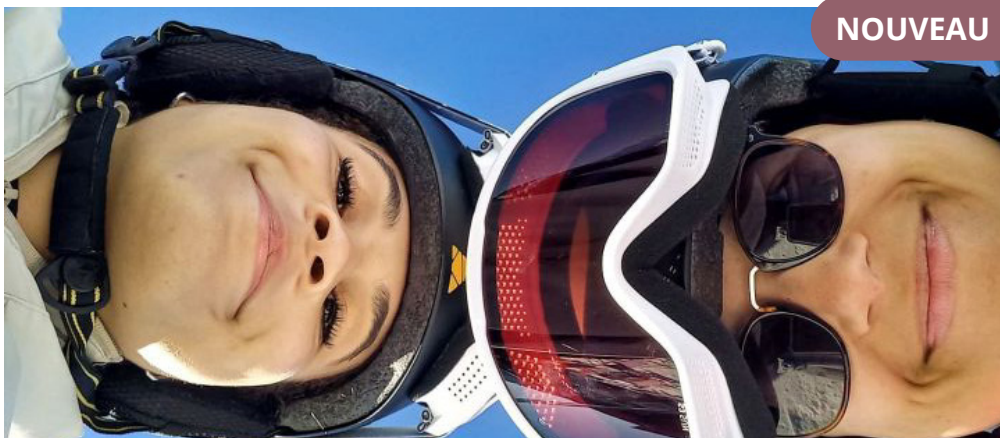
hors subvention



1 170 €

hors subvention

NOUVEAU



Contact :
Isabelle LACHAUD



Contact :
Marie-Thérèse INGUI



Plus d'infos sur asma-nationale.fr



NOUVEAU

Ski ados à Val-Cenis

12-17 ans

73 Val-Cenis
Bramans
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



7 jours

Du 11/02/24 au 17/02/24
Du 18/02/24 au 24/02/24
Du 25/02/24 au 02/03/24
Du 03/03/24 au 09/03/24

La station de Val-Cenis est située entre 1 200 et 2 800 mètres d'altitude dans le parc de la Vanoise, en Savoie. Le centre est à 10 minutes des pistes en navette privée. Le local à ski se trouve au pied des remontées mécaniques pour le confort des jeunes.

Au programme : 5 séances de 2h de ski alpin encadrées par des moniteurs ESF, puis ski en mode plaisir entre copains avec animateurs. À chacun son rythme : ici, on s'amuse, on est en vacances ! En fin de séjour, tests pour gagner sa médaille. Enfin, soirées animées : karaoké, fureur, cluedo, et... la boum !

Les plus

- Grand domaine avec de belles pistes adaptées à tous les niveaux et cours de ski ESF
- Ambiance ados et montagne garanties
- Parc de ski privé de Neige & Soleil tout neuf ! Matériel de qualité pour de meilleures sensations de glisse

Les petits + écolos

- L'association NEIGE & SOLEIL engage au quotidien des actions en faveur du développement durable et de l'écocitoyenneté
- Sensibilisation des jeunes au respect de la nature et du magnifique cadre de Val-Cenis



1 120 €

hors subvention



940 €

hors subvention



HIVER

Glisses à l'italienne

12-17 ans

Bardonecchia
ITALIE



8 jours

Du 17/02/24 au 24/02/24
Du 24/02/24 au 02/03/24

Les petits + écolos

- Bardonecchia : station des JO d'hiver de Turin en 2006
- Vaste domaine skiable : nombreuses pistes et remontées mécaniques
 - Cuisine italienne

Les petits + écolos

- Toutes les activités se font sur place

La station de Bardonecchia se situe dans la vallée de Susse (Val di Susa) entre 1 312 et 2 800 mètres d'altitude et bénéficie d'un très bon enneigement. Elle fut la station des jeux olympiques de Turin en 2006. 100 km de pistes adaptées pour tous les niveaux.

Au programme, 6 jours de ski pour profiter pleinement de la neige et des nouvelles glisses ! De retour au village olympique, le groupe profitera des infrastructures : piscine, tournois sportifs au gymnase... sans oublier les grands jeux, les journées à thème, les soirées festives !



1 200 €

hors subvention



1 020 €

hors subvention

NOUVEAU



Contact :
Marie-Thérèse INGUI



Fun Altitude

12-14 ans

74 **Morzine-Avoriaz**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



8 jours

Du 11/02/24 au 18/02/24
Du 18/02/24 au 25/02/24
Du 25/02/24 au 03/03/24

Les plus

- Situation exceptionnelle : l'un des plus beaux domaines skiables au monde
- Cours de ski (4 et 5^e en option), passage des tests, carnet et remise des insignes
 - Activités à la carte
- Chalet dédié au groupe du CGCV

Les petits + écolos

- Ecopack : les jeunes seront munis d'une serviette de table en tissu, d'une gourde 1 L, d'un gobelet écopack
- Journée écocitoyenne et randonnée pédestre
- Nettoyage de pistes et ramassage des déchets



910 €

hors subvention



Contact :
Hadidja OIZIRI



Plus d'infos sur asma-nationale.fr



Ski, Surf and Sun

15-17 ans

73 La Norma
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



8 jours

Du 10/02/24 au 17/02/24
Du 17/02/24 au 24/02/24
Du 24/02/24 au 02/03/24
Du 02/03/24 au 09/03/24

La Norma, station cosy au pied des pistes, t'ouvre ses bras ! Si tu cherches une colonie de vacances à sensations pour faire 4,5 journées de ski ou snowboard, il y a fort à parier que cette colo en Savoie te convienne. 5 à 6h de pratique quotidienne dont 1 journée à Valfréjus : découverte du domaine et du bob park, piste de luge sur 2 km avec virages, tunnels et ambiance western.

D'autres activités seront proposées : ping-pong, baby-foot, luge, shopping, veillées et animations seront mises en place tout au long de la colo ! Cours ESF uniquement pour les débutants et 1ère étoile 5x2h.

Les plus

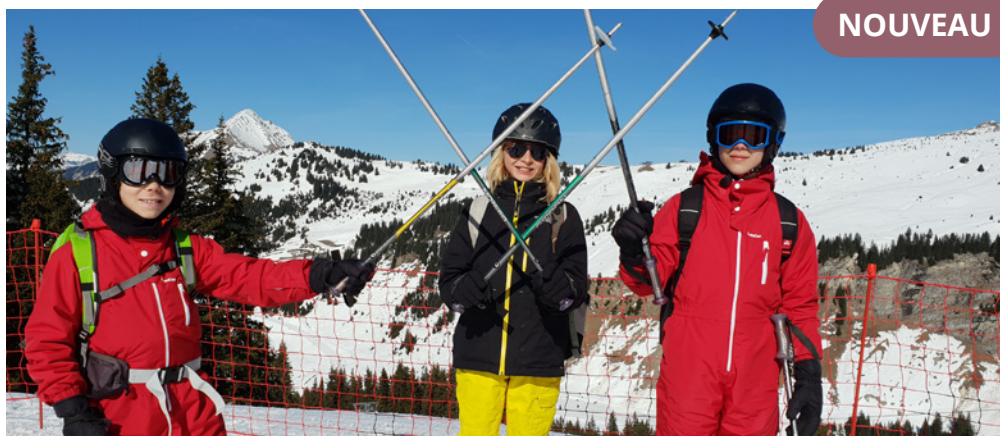
- Station au pied des pistes
- 5 à 6 heures de ski chaque jour
- Hébergement La Rénette à 200 mètres des pistes

Les petits + écolos

- Tri sélectif avec les enfants sous forme de discussion et de création d'outils de sensibilisation
- Affichage ludique pour éviter le gaspillage
- Sensibilisation des enfants à la faune et la flore

 **1 140 €**
hors subvention

 **950 €**
hors subvention



NOUVEAU

 **Contact :**
Marie-Thérèse INGUI

DJURINGA
Junior's



Grand Cham

14-17 ans

74 Les Houches
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



7 jours

Du 11/02/24 au 17/02/24
Du 18/02/24 au 24/02/24
Du 25/02/24 au 02/03/24
Du 03/03/24 au 09/03/24

ATTENTION : Ce séjour de ski alpin intensif nécessite absolument un niveau 3° étoile au minimum.

Partons à l'assaut des 5 plus belles stations de la vallée de Chamonix :

- Les Houches et ses 55 km de pistes tracées en forêt.
- Chamonix-Brévent et son panorama époustouflant.
- Chamonix Grands-Montets, réputée pour ses épreuves de X Games et son plus grand dénivelé du monde.
- Chamonix-Vallorcine, située au pied du glacier du Tour et dominant un océan de neige.
- Saint-Gervais/Megève, 3° plus grand domaine skiable de France avec ses 445 km de pistes.

 **1 020 €**
hors subvention

 **830 €**
hors subvention

Les plus

- Centre à proximité d'un des plus grands domaines skiables d'Europe
- Au cœur du massif du Mont-Blanc
- Séjour pour les amateurs de sensations fortes

Les petits + écolos

- Le centre de Montvauthier est en transition pour une labellisation « Clefs vertes » : transports collectifs, recyclage, circuits courts, menus confectionnés à partir d'aliments non-transformés, pique-niques, ménage, linge... Tout est réfléchi dans une démarche écoresponsable

 **Contact :**
Marie-Thérèse INGUI

ufoval

Plus d'infos sur asma-nationale.fr





HIVER

Fun Multi'Gliss

À choisir à l'inscription « Ski » et/ou « Surf »

15-17 ans

74 Morzine Avoriaz
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



8 jours

Du 11/02/24 au 18/02/24
Du 18/02/24 au 25/02/24
Du 25/02/24 au 03/03/24

Morzine/Avoriaz bénéficie d'une position privilégiée au cœur du fabuleux domaine des Portes du Soleil. Les jeunes pourront pratiquer le ski alpin ou le surf (snowboard). Les skieurs et surfeurs débutants bénéficieront de 4 séances pour un apprentissage optimal, encadrées par des moniteurs qualifiés ESF (8 jeunes par groupe seulement). Après la glisse, 2 ou 3 activités à la carte (parmi les 6 proposées) choisies par les jeunes, patinoire nocturne avec DJ, match de hockey, sorties diurnes et nocturnes à Morzine, cinéma, baby-foot, ping-pong...

Les plus

- Situation exceptionnelle : l'un des plus beaux domaines skiables du monde
- 1 journée de glisse (samedi) sur le fabuleux domaine Avoriaz 1800
 - Activités à la carte
 - Chalet dédié au groupe du CGCV

Les petits + écolos

- Ecopack : les jeunes seront munis d'une serviette de table en tissu, d'une gourde 1L, d'un gobelet écocup
- Sensibilisation au respect de la montagne : randonnée pédestre, nettoyage de pistes, ramassage de déchets
- Initiation Pôle Risk Mountain



950 €

hors subvention

NOUVEAU



Contact :
Hadidja OIZIRI



Plus d'infos sur asma-nationale.fr



English Mood

11-17 ans

(enfants répartis selon l'âge et le niveau d'anglais)

Sussex,
Eastbourne
ROYAUME-UNI



7 jours

Du 17/02/24 au 23/02/2024
Du 24/02/24 au 01/03/2024

Une immersion totale dans l'ambiance britannique à travers l'exploration de Londres, de la côte anglaise et le partage de la vie de ta famille d'accueil. Notre colo linguistique va te permettre de réviser ton anglais (12 cours de 55 minutes dispensés par un professeur natif), d'utiliser le vocabulaire, de découvrir le quotidien des Britanniques, de t'immerger dans leur capitale cosmopolite à travers la découverte de ses sites emblématiques. Ton hébergement non loin de l'océan va t'offrir la sensation de vacances dépayssantes et vivifiantes.

Les plus

- Immersion linguistique
- Découverte de Londres



1 290 €

hors subvention



Contact :
Marie-Thérèse INGUI

— depuis 1965 —
SILC
www.silc.fr



Anglais et découverte à Margate

12-17 ans

(enfants répartis selon l'âge et le niveau d'anglais)

Margate
ROYAUME-UNI



7 jours

Du 11/02/24 au 17/02/24
Du 18/02/24 au 24/02/24
Du 25/02/24 au 02/03/24

Attention : 12 ans minimum impératif à la date de départ !

Cette formule est accessible à tous mais particulièrement adaptée aux plus jeunes et aux débutants car elle leur permettra de découvrir en douceur le mode de vie britannique. Pour les plus âgés, cette formule est un excellent moyen de concilier révisions et nombreuses activités. Une formule idéale pour découvrir la région côtière du sud de l'Angleterre. Un hébergement en famille hôte (2 francophones par famille hôte) permet une immersion linguistique plus complète et offre aux participants la possibilité de découvrir le quotidien d'une famille britannique ainsi que sa culture. Une expérience humaine enrichissante !

Les plus

- Immersion linguistique
- 14 heures de cours d'anglais
- Découverte de Londres

Les petits + écolos

- Utilisation des transports en commun lors des sorties
- Sensibilisation des participants au respect de l'environnement



1 120 €

hors subvention



Contact :
Marie-Thérèse INGUI



Plus d'infos sur asma-nationale.fr





HIVER

Keep calm and go to London

13-17 ans

Londres
ROYAUME-UNI



7 jours

Du 11/02/24 au 17/02/24
Du 25/02/24 au 02/03/24

Un séjour « So British » avec une découverte de Londres ! Visite des principaux musées : The National Gallery, British Museum, Tate Gallery. Arpente les lieux incontournables de Londres dans le fameux bus rouge à impériale : Picadilly, Camden Town, Soho, Trafalgar Square, Tower Bridge, 10 Downing Street, Westminster. Visite du quartier underground Brick Lane : street arts et boutiques vintage. Shopping à Covent Garden et sur Oxford Street. Profite de l'une des plus belles vues de Londres du haut du Sky Garden... et croisière sur la Tamise !

Les plus

- Une capitale européenne branchée
- De nombreux monuments à voir ou à visiter
- Hébergement central dans Londres : proximité entre l'auberge et les monuments à visiter ou les transports pour s'y rendre

Les petits + écolos

- Déplacements en transports en commun ou en train
- Hébergement en auberge tournée vers un fonctionnement écoresponsable : économies d'eau, tri des déchets, économies d'énergie...



1 300 €

hors subvention

NOUVEAU



Contact :
Marie-Thérèse INGUI



NOUVEAU



Les Canaries : découverte et carnaval

14-17 ans

Les Canaries
ESPAGNE



7 jours

Du 11/02/24 au 17/02/24

Direction Tenerife ! La plus grande île des Canaries où tu découvriras l'île et participeras à différentes activités d'éducation à l'environnement et au développement durable. Parc National du Teide : le Pic du Teide et ses 3 718 mètres. Plage de Las Galletas pour réaliser un nettoyage avec une association locale. Sortie kayak, snorkeling et découverte de la plongée en apnée avec un professionnel. Un jour au cœur du carnaval de Santa Cruz de Tenerife : n'oublie pas ton déguisement ! Visite de San Cristobal de La Laguna et journée farniente / visite au choix.

Les plus

- Hébergement en dur à moins de 10 min de la plus belle plage de l'île
- Une journée dans l'un des plus grands carnivals du monde
- Le partenaire qui habite sur place et qui accueille notre groupe a été directeur de séjour à Odcvl

Les petits + écolos

- Journée bénévolat avec une association spécialisée dans la préservation du littoral
- Partenariat avec les entreprises locales
- Respect et découverte de la faune et flore locales



1 230 €

hors subvention



Contact :
Hadidja OIZIRI



Plus d'infos sur asma-nationale.fr



Découverte Enfants⁽¹⁾ ou Découverte Ados⁽²⁾

À choisir à l'inscription

6-11 ans⁽¹⁾

11-15 ans⁽²⁾

974 L'Étang-Salé
LA RÉUNION



7 jours⁽¹⁾

Du 03/01/24 au 09/01/24

9 jours⁽²⁾

Du 17/01/24 au 21/01/24

Les animations proposées sur le camp sont nombreuses : course d'orientation, parc aquatique, jeux de plage, chasse aux trésors, pêche à la ligne, construction de cabane, veillées, jeux de société, matchs d'impro, grand jeux, etc...

Ado ? Choisis entre ces 3 options : escalade, équitation ou escrime. Tu pratiqueras cette activité sur 3 demi-journées.

Les jeunes participent activement à la vie du camp et sont d'abord acteurs de leurs vacances. Seules les activités sportives sont programmées avec des options.



490 €⁽¹⁾ ou 550 €⁽²⁾

hors subvention



Contact :
Hadidja OIZIRI



Les plus

- Découverte des sports de pleine nature

Les petits + écolos

- Sensibilisation des enfants à la protection de la nature



Multi Activités

À choisir à l'inscription

6-11 ans⁽¹⁾

11-15 ans⁽²⁾

974 L'Étang-Salé
LA RÉUNION



7 jours⁽¹⁾

Du 02/03/24 au 08/03/24

10 jours⁽²⁾

Du 08/03/24 au 17/03/24

Participe au séjour Multisport au camping de l'Étang-Salé ! Au programme : escalade, acroroc, aquatys et plein d'autres surprises ! Un séjour sportif entre jeunes où tu profiteras chaque soir des veillées organisées par les animateurs ainsi que plein d'autres activités (rallye photo, troc patate, sardine de nuit, etc...).

Les plus

- Séjour sportif au bord de la plage !



490 €⁽¹⁾ ou 590 €⁽²⁾

hors subvention



Contact :
Hadidja OIZIRI



Plus d'infos sur asma-nationale.fr





HIVER

Robinson

6-11 ans

974 L'Étang-Salé
LA RÉUNION



7 jours

Du 04/05/24 au 10/05/24

Robinson a échoué dans la forêt de l'Étang Salé. Aide-le à retrouver la mémoire, apprendre à parler, manger, s'habiller et se comporter comme un homme civilisé ! En échange, Robinson te révélera tous ses secrets ! Grands jeux, chasse au trésor, veillées... Ambiance garantie !

Les plus

- Apprendre à construire une cabane, à s'orienter, pêcher à la ligne...



450 €

hors subvention



Contact :
Hadidja OIZIRI



Réunion Express

11-15 ans

974 L'Étang-Salé
LA RÉUNION



10 jours

Du 10/05/24 au 19/05/24

Affrontez-vous en équipe sur des épreuves qui vous mèneront à la découverte de la Réunion. Chaque équipe dispose d'un minibus avec chauffeur pour trouver son chemin vers la prochaine épreuve ! Traire des chèvres, pêcher la truite, aller poster une lettre dans un lieu insolite... Dépaysement garanti !

Les plus

- Grande autonomie, les jeunes décident des activités et des repas
- Vacances entre ados



590 €

hors subvention



Contact :
Hadidja OIZIRI



Plus d'infos sur asma-nationale.fr



Printemps



Nature, Sports & Aventures	26
Séjours à l'étranger	34
Séjours artistiques	36

Plus d'infos sur asma-nationale.fr





Ma première colo aux portes de Paris

4-6 ans

7-9 ans

78 Saint-Quentin-en-Yvelines
ÎLE-DE-FRANCE



5 jours

Du 08/04/24 au 12/04/24
Du 15/04/24 au 19/04/24

À 1h de Paris, la base de loisirs de St-Quentin nous accueille pour un séjour de pleine nature. Toutes les activités se trouvent à proximité du centre. Des conditions parfaites pour une première colonie de vacances ! 3 demi-journées à jouer les fermiers dans une ferme pédagogique : mieux connaître la nature, la respecter à travers des activités ludiques et passionnantes, tels sont nos objectifs. Balade en calèche, découverte du poney, le tout agrémenté d'une journée au parc Astérix, chez nos amis gaulois, Obélix et Idéfix... Beau cocktail, non ?

Les plus

- Parfait pour les + petits
- Hébergement dans une belle maison sur 2 niveaux et bons petits plats
- Journée au parc Astérix



620 €
hors subvention

Rendez-vous sur place :

Les parents déposent l'enfant directement sur le centre le lundi entre 8h et 10h et le récupèrent le vendredi entre 16h et 18h.



Contact :
Isabelle LACHAUD



NOUVEAU



Diablotins

4-9 ans

73 Val-Cenis
Bramans
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



7 jours

Du 07/04/24 au 13/04/24
Du 14/04/24 au 20/04/24
Du 21/04/24 au 27/04/24

Tu pratiqueras de belles activités montagnardes. Au programme : 1 séance d'escalade en naturel au Rocher du Croë, 1 séance d'escalade en salle avec réception sur tapis pour appréhender l'escalade différemment. Sur les sentiers du parc de la Vanoise : 1 sortie « animaux » pour voir marmottes, bouquetins... Et enfin, accrobranche pour s'amuser, rire et grimpuiller ! En plus, accès au « + de Sports » comme le mini-golf, trottinette, city stade (foot, basket...), danse, loisirs créatifs... Et des veillées animées (grands jeux, karaoké... et la boum).

Les plus

- Découvrir l'escalade sous toutes ses formes
- Activités et encadrement de qualité et adaptés aux 4-9 ans
- Ambiance montagne, découvertes et sensations garanties pour les petits

Les petits + écolos

- Sensibiliser les enfants au respect de notre belle nature, de ce magnifique cadre de Val-Cenis dans la vallée de la Haute Maurienne-Vanoise et de la montagne en général bien sûr !



890 €
hors subvention



760 €
hors subvention



Contact :
Marie-Thérèse INGUI



Plus d'infos sur asma-nationale.fr



Vacances à la Ferme de Saint-Yvière

6-11 ans

61 Montmerrei
NORMANDIE



7 jours

Du 07/04/24 au 13/04/24
Du 14/04/24 au 20/04/24
Du 21/04/24 au 27/04/24

Les plus

- Immersion dans une véritable ferme bio
 - 3 séances avec ton poney
- Fabrication de ton propre pain de campagne

Les petits + écolos

- La ferme produit elle-même l'ensemble de l'alimentation pour ses vaches. Aucun engrais et aucun pesticide ne sont utilisés. Les aliments pour les animaux sont sans OGM
- La ferme favorise les énergies renouvelables



920 €

hors subvention



560 €

hors subvention

NOUVEAU



Contact :
Isabelle LACHAUD



Zoos en folie

6-11 ans

44 Port-Saint-Père
PAYS DE LA LOIRE

72 La Flèche
PAYS DE LA LOIRE



7 jours

Du 06/04/24 au 12/04/24
Du 20/04/24 au 26/04/24

Les plus

- Safari 4x4
- Parcs animaliers les plus célèbres

Les petits + écolos

- Sensibilisation au bien-être animal
- Aucun achat de bouteille en plastique : chaque jeune apporte sa propre gourde



940 €

hors subvention



760 €

hors subvention



Contact :
Marie-Thérèse INGUI



Plus d'infos sur asma-nationale.fr





Aventures et Châteaux de la Loire

6-14 ans

37 Amboise
CENTRE-VAL DE LOIRE



8 jours

Du 20/04/24 au 27/04/24

Envie de te plonger dans un univers d'aventurier à la conquête des châteaux ?

Tu découvriras le patrimoine historique : Chambord et ses jardins à la française, Amboise, le Clos Lucé mais aussi Cheverny avec sa meute de chiens de chasse.

Passionné d'animaux ? Tu découvriras l'un des plus beaux zoos du monde, le zoo de Beauval avec ses mythiques pandas géants. Tu t'initieras à l'accrobranche et participera aux nombreuses animations et jeux sportifs proposés par les animateurs. En bonus, une balade en bateau sur la Loire. Et bien sûr, soirées à thème et veillées.

Les plus

- Visite des châteaux de la Loire : Chambord, Cheverny, Amboise
- Zoo de Beauval

Les petits + écolos

- Découverte de la faune et la flore locale
- Cuisine de produits locaux et de saison
- Nombreux sites accessibles à pied



650 €

hors subvention



600 €

hors subvention



Contact :
Isabelle LACHAUD



NOUVEAU

Évasion et magie en Normandie⁽¹⁾ ou Sports Fun et Sensations⁽²⁾

À choisir à l'inscription selon l'âge

6-10 ans⁽¹⁾

76 Rouen
NORMANDIE



8 jours

Du 06/04/24 au 13/04/24
Du 20/04/24 au 27/04/24

11-15 ans⁽²⁾

Entre Rouen et Le Havre, situé à 1h30 de Paris, la base de loisirs de Jumièges est au cœur du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande. Ce séjour s'adresse à des petits loups qui souhaitent goûter à un cocktail d'activités, s'aérer et profiter pleinement des différentes activités proposées par une équipe d'animation chevronnée, motivée et pleine d'imagination.

Un programme original et varié porté sur la nature, les jeux et la magie, pendant 8 jours pour s'amuser dans la joie et la bonne humeur. Une colo comme on les aime !

Les plus

- Pour un grand bol d'air et une multitude d'activités saupoudrées de magie !

Les petits + écolos

- Taxe carbone reversée à Planet'Urgence et Les Amis des Enfants du Monde pour la plantation de 3 arbres
- Fromage, fruits et légumes locaux



930 €

hors subvention



730 €

hors subvention



Contact :
Hadidja OIZIRI



Plus d'infos sur asma-nationale.fr



Les petits bergers pyrénéens

6-11 ans

65 La Mongie-
Barèges
OCCITANIE



7 jours

Du 07/04/24 au 13/04/24
Du 14/04/24 au 20/04/24
Du 21/04/24 au 27/04/24
Du 28/04/24 au 04/05/24

Les plus

- Un séjour où on est en contact avec les animaux
 - Cani rando encadrée par des moniteurs brevetés d'État
 - Visite de villages typiques de montagne

Les petits + écolos

- Sensibilisation des enfants à l'écocitoyenneté

Au pied du Pic du Midi et du col du Tourmalet, de nombreuses activités t'attendent !
1 séance initiation « Chiens de traîneau » : nourrir, soigner les chiens et se faire tracter par eux ! Vie d'estive : découverte du métier de berger, rassemblement du troupeau, tétée des agneaux, rencontre avec des patous. Mais aussi fabriquer sa confiture à partir de fruits de la ferme du Peyras, visiter le parc animalier d'Argelès-Gazost « La colline aux marmottes » pour découvrir les différentes espèces des Pyrénées, 1 balade en barque des grottes de Médous.



730 €

hors subvention



600 €

hors subvention



Contact :
Isabelle LACHAUD



Deviens Astronaute à Eurospace Center

9-14 ans

Transinne
BELGIQUE



5 jours

Du 06/04/24 au 10/04/24
Du 10/04/24 au 14/04/24
Du 16/04/24 au 20/04/24
Du 20/04/24 au 24/04/24

Les plus

- Stage d'aventure spatiale
- Simulation de mission
- Encadrement par des spécialistes de l'espace et de l'aventure spatiale...

À Transinne, à 1h de Bruxelles, une nouvelle aventure commence à l'Eurospace Center. Nous partons à la conquête de Mars. Monte à bord de notre capsule spatiale, saute d'un satellite géostationnaire autour de Mars et pilote ta capsule jusqu'à la surface ! Pendant cinq jours, tu deviendras un pionnier de l'espace. Astronaute, astronomie, construction de micro-fusées, robotique, satellites : tu choisis ta spécialisation et relève les défis liés à l'exploration des planètes !
Es-tu prêt(e) à suivre les pas de Thomas Pesquet ?



940 €

hors subvention



Contact :
Isabelle LACHAUD



Plus d'infos sur asma-nationale.fr





Les robots

10-13 ans

79 Coulon
NOUVELLE-AQUITAINE



8 jours
Du 06/04/24 au 13/04/24
Du 13/04/24 au 20/04/24

Construit ton robot et découvre la programmation Lego Mindstorms 3.0. Accompagné de tes animateurs tu essayeras de réaliser toi-même ton robot et le rapportereras chez toi. Ton monstre hexapode sera équipé de capteurs infrarouges pour éviter les obstacles qu'il rencontrera. Il se déplacera grâce à ses 6 pattes animées. Mise en mouvement par le biais d'applications programmées. Crée tes télécommandes numériques et accède à plus de 50 activités à explorer. Journée laser game.

Les plus

- Construction d'un minirobot
- Interaction avec des robots autonomes
- Découverte de la programmation sur Lego Mindstorms Inventor 51515

890 €
hors subvention

700 €
hors subvention

NOUVEAU



Contact :
Marie-Thérèse INGUI

Telligo



À vos mousquetons

8-17 ans

74 Carroz d'Arâches
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



7 jours
Du 14/04/24 au 20/04/24
Du 21/04/24 au 27/04/24

Pionnière dans la pratique des sports d'hiver, la station a su conserver son âme authentique. Des vacances tout en équilibre et en adresse pour les grimpeurs en herbe ! Accompagné de moniteurs BE, tu découvriras ou te perfectionneras en escalade lors de 3 séances (milieu naturel ou sur paroi artificielle). Tu feras le plein de sensations sur la via ferrata (à partir de 10 ans) et passeras de bons moments dans les arbres (une sortie d'escalarbre). Tu profiteras d'une semaine à la montagne avec activités créatives, sportives et soirées à thème.

Les plus

- Une vue à couper le souffle
- Des activités en plein air
- Une ambiance conviviale et familiale

Les petits + écolos

- Initiation au respect de l'environnement pendant les activités

770 €
hors subvention

580 €
hors subvention

Contact :
Marie-Thérèse INGUI



Plus d'infos sur asma-nationale.fr



Kite Surf et Char à Voile

12-17 ans

11 Leucate
OCCITANIE



7 jours

Du 07/04/24 au 13/04/24
Du 14/04/24 au 20/04/24

Les plus

- Kite-surf & char à voile : séances encadrées par des moniteurs diplômés d'État
- Site exceptionnel de La Franqui
- Excellentes conditions de confort du Centre de Leucate

Les petits + écolos

- Cuisine familiale soignée, élaborée sur place
- Sensibilisation aux écosystèmes : dans le centre 1 jardin bio-méditerranéen, une mare pédagogique
- Valorisation des déchets



800 €

hors subvention



620 €

hors subvention

NOUVEAU



Contact :
Hadidja OIZIRI



NOUVEAU

Ski de printemps ados à Val Cenis

12-17 ans

73 Val-Cenis
Bramans
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



7 jours

Du 07/04/24 au 13/04/24
Du 14/04/24 au 20/04/24

La station de Val-Cenis est idéale pour le ski de printemps dans le parc de la Vanoise en Savoie. Le centre est à 10 minutes des pistes en navette privée et le local à ski se trouve aux pieds des remontées mécaniques pour le confort des jeunes. Au programme : 5 séances de 2h de ski alpin encadrées par des moniteurs ESF, puis ski en mode plaisir entre copains avec animateurs. Chacun à son rythme, ici, on s'amuse, on est en vacances ! En fin de séjour tests pour gagner sa médaille ! Enfin des soirées animées (Karaoké, Fureur, Cluedo, et... la boum !)

Les plus

- Grand domaine avec de belles pistes adaptées pour tous les niveaux et cours de ski ESF
- Ambiance ados et montagne garantie
- Parc de ski privé de NEIGE & SOLEIL tout neuf ! Matériel de qualité pour de meilleures sensations de glisse

Les petits + écolos

- Sensibilisation des jeunes au respect de notre belle nature, de ce magnifique cadre de Val-Cenis dans la vallée et de la montagne en général



1 070 €

hors subvention



940 €

hors subvention



Contact :
Marie-Thérèse INGUI



Plus d'infos sur asma-nationale.fr





Équitation, loisirs et nature

6-13 ans

01 Ceyzeriat
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



7 jours

Du 07/04/24 au 13/04/24
Du 14/04/24 au 20/04/24

14 jours

Du 07/04/24 au 20/04/24

Les plus

- Cheptel de 100 chevaux et poneys, installations labellisées, monitrices diplômées d'État
- Plusieurs LABEL Poneys & Cheval FFE Qualité

Les petits + écolos

- Découverte vivante de la nature et du monde équestre
- Sensibilisation au respect du bien-être animal

Découverte ou perfectionnement de l'équitation dans l'un des plus grands centres équestres de la région pour les amoureux du cheval et du poney. 4 demi-journées d'activités équestres de débutant à confirmé. 3 heures par jour d'activités équestres, des cours avec des monitrices confirmées et passionnées. Approche de l'équitation sous différentes formes : de la découverte au perfectionnement en passant par la préparation, l'approche du cheval, un grand jeu à poneys, la voltige, les soins du cheval, et les promenades sur les chemins du Revermont...



810 € (7j) ou 1 270 € (14j)

hors subvention



610 € (7j) ou 1 130 € (14j)

hors subvention



Contact :
Isabelle LACHAUD



Mes premiers galops et mon premier potager

6-13 ans

89 Épineau-les-Voves
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



8 jours

Du 06/04/24 au 13/04/24
Du 13/04/24 au 20/04/24
Du 20/04/24 au 27/04/24

Les plus

- Parc de 3 hectares entièrement clos
- Piscine chauffée et couverte

Les petits + écolos

- Fournisseurs locaux pour l'alimentation
- Séjour 100% sur place, pas de transport
- Recyclage du papier par les enfants lors de l'activité « pâte à papier »



920 €

hors subvention



720 €

hors subvention



Contact :
Isabelle LACHAUD



Plus d'infos sur asma-nationale.fr



Équitation au Far West

6-16 ans

89 Gurgy
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



8 jours

Du 06/04/24 au 13/04/24
Du 13/04/24 au 20/04/24
Du 20/04/24 au 27/04/24

En Bourgogne, à Gurgy, le Haras de Val-en-Pré accueille les enfants dans des hébergements style Far West.

Sur place, un parc avec jeux et une installation équestre de 110 poneys et doubles poneys.

Au programme : 2h30 d'équitation/jour, reprises ludiques, cours d'hippologie, obstacles, balades, 1 séance de sulky, 1 séance de voltige.

Mais aussi des ateliers poterie, pâte à papier, tannerie et meunerie, une initiation aux arts du cirque, des jeux collectifs, tables de ping-pong et des petits travaux du fermier. Sans oublier des veillées (cinéma...) et un Escape Game sur le thème du Far West.

Les plus

- 2h30 d'équitation par jour
- Hébergement Far West
- Escape Game thème Far West

Les petits + écolos

- Séjour 100% sur place, pas de transport
- Cuisine de produits locaux et de saison



920 €

hors subvention



720 €

hors subvention



Contact :
Isabelle LACHAUD



Contact :
Marie-Thérèse INGUI



Plus d'infos sur asma-nationale.fr



NOUVEAU



Wizard American Camp

6-12 ans

87 Compreignac
NOUVELLE-AQUITAINE



7 jours

Du 14/04/24 au 20/04/24

Tu adores le monde d'Harry Potter et de Poudlard ? Alors viens profiter de ce séjour organisé par une autre grande école : l'école de sorcellerie et de magie d'Illvermorny des États-Unis.

Au programme : cérémonie de répartition dans les différentes maisons, ateliers de découverte du monde de la magie en anglais ! Tu fabriqueras ta propre baguette magique, écriras à la plume et découvriras les runes avec l'atelier d'Arithmancie et les potions magiques. Tu auras aussi l'opportunité de prendre part à de grands jeux, comme une chasse aux Horcruxes.

Les plus

- Un site idéal pour la pratique des activités sportives
- Une pratique de l'anglais au quotidien : 10h de cours par semaine
- Un hébergement sur place, à proximité de toutes les activités

Les petits + écolos

- Déplacements sur place à pied
- Sensibilisation au tri des déchets, ramassage des papiers autour du centre, économies d'eau, repas préparés en circuits courts...



920 €

hors subvention



660 €

hors subvention



Pyrénées en liberté

12-17 ans

65 La Mongie-
Barèges
OCCITANIE



7 jours

Du 07/04/24 au 13/04/24
Du 14/04/24 au 20/04/24
Du 21/04/24 au 27/04/24
Du 28/04/24 au 04/05/24

Au pied du pic du Midi et du col du Tourmalet, à toi les Pyrénées !

1 séance en tandem de parapente sur les hauteurs de la vallée de Campan : panorama unique sur les Pyrénées. Sur le plateau d'Artigues, un parcours via ferrata sur des câbles en acier, sensations garanties ! Dans la vallée du Chiroulet, 4 circuits d'escalabre, de débutant à expert.

Parcours balisé en VTC dans la vallée de Payolle. Randonnée dans des paysages somptueux et découverte du milieu montagnard.

Astronomie : observation des étoiles au télescope avec un professionnel.

Les plus

- Multitude d'activités de montagne
- Escalabre, parapente et via ferrata encadrés par des moniteurs brevetés d'État

Les petits + écolos

- Sensibilisation à l'écocitoyenneté



800 €

hors subvention



660 €

hors subvention



Contact :
Isabelle LACHAUD



Magic London

11-17 ans

Londres
ROYAUME-UNI



6 jours

Du 14/04/24 au 19/04/24
Du 21/04/24 au 26/04/24

Accompagnés du plus célèbre des jeunes sorciers britanniques, on se laisse envahir par le mystère pour une aventure où balai rime avec Quidditch et école avec Poudlard ! En explorant les rues de la ville, on retrouve avec émerveillement les sites des scènes des films Harry Potter. L'émotion est à son comble avec la visite des coulisses des films au Warner Bros Studio ! Découverte de l'autre Londres : visites et flâneries à Notting Hill, Piccadilly Circus, Tower Bridge, Tate Modern, Big Ben, Hyde Park, Buckingham Palace...

Les plus

- Warner Bros Studio Harry Potter : à Leavesden, 1 journée de découverte des plateaux de tournage
- Balades à la recherche des lieux mythiques des films Harry Potter

Les petits + écolos

- Privilégie les transports en commun
- Pas d'utilisation de vaisselle en plastique pour les pique-niques



1 060 €

hors subvention



Contact :
Marie-Thérèse INGUI



Plus d'infos sur asma-nationale.fr



Irish Soul

13-17 ans

(enfants répartis selon l'âge et le niveau d'anglais)

Région de Dublin
IRLANDE



7 jours

Du 13/04/24 au 19/04/24
Du 20/04/24 au 26/04/24

Les plus

- 12 cours de 55 minutes
- Immersion en famille

On compte sur toi pour vivre une super colo linguistique irlandaise ! Ton immersion dans une famille d'accueil t'y aidera ; tu partageras cette famille avec un-e autre francophone et tu pourras y faire connaissance avec d'autres jeunes de différentes nationalités. Tes journées seront partagées entre des cours le matin dispensés par un professeur natif. Après les cours, tu iras à la rencontre du petit bonhomme vert au chapeau haut de forme et chaussures à boucles, le Leprechaun ! Tu visiteras le musée qui lui est consacré.



1 550 €

hors subvention



Contact :
Marie-Thérèse INGUI

— depuis 1965 —
SILC
www.silc.fr



NOUVEAU

Lisbonne Porto

14-17 ans

Lisbonne et Porto
PORTUGAL



8 jours

Du 06/04/24 au 13/04/24
Du 13/04/24 au 20/04/24
Du 20/04/24 au 27/04/24

Les plus

- Excursion à Sintra, et visite du Palais de Regaleira avec ses jardins incroyables, ses grottes et puits
 - Porto : croisière des 6 ponts du Douro
 - 2 séances de karting sur un circuit adapté
- Visite du célèbre stade de foot des « dragons »

Les petits + écolos

- Sensibiliser les jeunes aux problématiques suivantes : garder les lieux propres, utiliser une gourde, faire appel à des produits biodégradables
- Faire au maximum pour que nos dépenses contribuent à l'économie locale et plus globalement soient respectueuses d'une relation équitable



1 390 €

hors subvention



Contact :
Hadidja OIZIRI

ZIGO

Plus d'infos sur asma-nationale.fr





Gloire à l'art de rue

10-13 ans

14-17 ans

31 Toulouse
OCCITANIE



7 jours

Du 11/04/24 au 17/04/24
Du 22/04/24 au 28/04/24

Initie-toi aux différents modes d'expression artistique et urbain. L'art de rue a du corps : déhanché toi au rythme du hip-hop en suivant les conseils de Rosy Scott puis accompagne ton crew en t'initiant au Beatbox. L'art de rue a des yeux : laisse Mrl.C2 guider ta main et crée ton propre visuel en Graffiti. L'art de rue a du cœur : que ce soit avec Elise & Co pour le slam ou Sense pour le rap laisse ton cœur s'exprimer. Tout cela, dans l'un des berceaux de la culture hip-hop en France : Toulouse !

Les petits + écolos

- Globe & Colos favorise le train plutôt que l'avion sur ce séjour. En faisant ce choix, vous passez de 88,2kgCO₂ à 1,21kgCO₂ émis, soit une émission divisée par... 73 !



1 040 €

hors subvention



870 €

hors subvention

NOUVEAU



Contact :
Marie-Thérèse INGUI



Découverte jeunes au festival du printemps de Bourges

14-17 ans

18 Bourges
CENTRE-VAL DE LOIRE



5 jours

Du 17/04/24 au 21/04/24

Ce séjour vise à ce que chacun-e puisse composer un parcours à partir de sa propre pratique de festivalier et dans la rencontre avec les autres : découvrir et s'approprier le patrimoine culturel et la création artistique à Bourges pendant le festival d'une part, s'orienter et s'aventurer dans leurs dimensions festive, artistique et citoyenne d'autre part. Au programme : 3 concerts de la programmation, rencontres avec des équipes artistiques mais aussi découverte du patrimoine et des richesses du territoire (visites), activités de plein air.

Les plus

- 3 concerts !
- Rencontre avec des artistes
- Ateliers de pratiques et d'échanges autour de la musique accessibles à toutes et tous

Les petits + écolos

- Sensibilisation aux enjeux de la santé et du développement durable (supports d'information, mise en place de procédure, débats)



350 €

hors subvention



Contact :
Isabelle LACHAUD



Plus d'infos sur asma-nationale.fr



À partir de 16 ans

Je deviens animateur

STAGES SUBVENTIONNÉS :

BAFA : BASE ET PERFECTIONNEMENT

BAFD : FORMATION GÉNÉRALE ET PERFECTIONNEMENT

Toujours en pension complète avec hébergement.

Le choix doit se faire uniquement auprès de l'un des trois organismes ci-dessous, avec lesquels l'ASMA a signé un partenariat. Une réduction de 10 % sur le prix hors QF nous est accordée par ces prestataires :

- AROEVEN
- CEMEA
- UFCV Île-de-France



Contact :
Marie-Thérèse INGUI

Plus d'infos sur asma-nationale.fr



COMMENT FAIRE ?

IL SUFFIT DE SUIVRE LES ÉTAPES !

1

S'inscrire sur le site www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd pour obtenir un numéro de dossier valable pour les 3 étapes.

2

Choisir le stage sur le site du partenaire.
Un stage = un dossier à déposer.

3

Demander un devis comportant la réduction accordée de l'un de ces 3 organismes en envoyant un courriel précisant le lieu et les dates du stage :

AROEVEN :

contact.foeven@aroeven.fr

CEMEA :

contact par mail à la fédération régionale concernée

UFCV Île-de-France :

bafa.idf@ufcv.fr

4

Remplir le bulletin d'inscription de l'ASMA à télécharger sur asma-nationale.fr et le renvoyer accompagné du devis et des pièces demandées.

5

L'ASMA envoie une confirmation à la famille et transmet à l'organisme l'attestation de prise en charge de la totalité des frais du stage et règlera à réception de la facture.

6

Dès l'acceptation du dossier, l'ASMA enverra aux parents une facture qui indiquera le coût initial du stage, le QF calculé conformément à la grille et le montant de la participation restant à sa charge. En aucun cas vous ne devez verser d'arrhes à l'organisme de formation.

ATTENTION : TOUTES LES DEMANDES DE BAFA/BAFD DOIVENT NOUS ÊTRE TRANSMISES AU PLUS TARD UN MOIS AVANT LE DÉBUT DU STAGE.



Infos pratiques

Qui contacter ?	40
Le bulletin d'inscription	41
Notice d'inscription	43
Conditions générales de vente et d'annulation	46

Plus d'infos sur asma-nationale.fr



Qui

CONTACTER ?

Pour nous contacter, une
adresse est à votre disposition :
asmanationale@agriculture.gouv.fr

**VOUS POUVEZ
AUSSI CONTACTER
UNE PERSONNE
DIRECTEMENT :**



Secteur jeunesse

Responsable :

Benjamin Brunet

asma.brunet@agriculture.gouv.fr

**Marie-Thérèse Ingui
(colos ASMA et BAFA)**

marie-therese.ingui@agriculture.gouv.fr

01 49 55 40 02 | 07 63 55 78 04

Isabelle Lachaud

isabelle.lachaud@agriculture.gouv.fr

01 49 55 53 12 | 07 64 40 16 15

Hadidja Oiziri

hadidja.oiziri@agriculture.gouv.fr

01 49 55 54 41 | 07 63 55 77 95



Secteur prêt social

Responsable :

Pascal Birba

asma-prets.asma@agriculture.gouv.fr

06 85 67 54 01

Valérie Lukovic

valerie.lukovic@agriculture.gouv.fr

01 49 55 40 84 | 07 64 39 02 97



Comptabilité

Joseph Bile Ela

joseph.bileela@agriculture.gouv.fr

01 49 55 58 50 | 07 63 55 78 18

BULLETIN D'INSCRIPTION

Jeunesse | Bafa/Bafd | Vacances adaptées

DEMANDEUR

Nom(s) : Prénom(s) :
 Nom de naissance : Date de naissance :

COORDONNÉES

Adresse :
 Code postal : Ville :
 Portable : Domicile :
 Courriel personnel* :
 Courriel professionnel* :
*champ obligatoire

L'enfant


Nom(s) :
 Prénom(s) :
 Date de naissance :
 Fille Garçon
 Nom(s) du ou des enfant(s) souhaitant partir ensemble (fratrie, amis) :

SITUATION

- Administration centrale
 DDI
 Enseignement supérieur
 DRAAF/DAAF
 Enseignement technique (Lycées, CFAA, CFPPA)
 Autre du MAA précisez :
 Retraité(e)
 Organisme sous convention :
 ANSES
 ASP
 IFCE
 AURI

Retournez les deux pages du bulletin d'inscription, accompagnées des pièces demandées avant les dates « butoir » indiquées sur le site internet, à l'adresse suivante :
ASMA NATIONALE - Pôle inscription - 78 rue de Varenne, 75349 PARIS 07 SP

VOS CHOIX

- HIVER
 PRINTEMPS
 VACANCES ADAPTÉES
 FORMATION BAFA/BAFD
 SÉJOURS ULTRA-MARINS
 AVEC TRANSPORT
 
 SANS TRANSPORT

	Intitulé de l'activité	Dates de début et de fin	Villes de départ et de retour si option transport*
1			
2			
3			
4			

*Consultez le site asma-nationale.fr pour connaître les villes de départ et de retour disponibles.

Pièces à joindre au dossier

- Copie du dernier bulletin de salaire ou, pour les retraités, tout document attestant l'appartenance au ministère chargé de l'Agriculture ou à organisme sous convention avec l'ASMA.
- Copie complète et lisible du dernier avis d'imposition : année 2023 sur les revenus 2022. Des justificatifs supplémentaires pourront être demandés pour les revenus non salariaux du foyer fiscal.
- Un chèque d'arrhes (pas de chèques vacances) de 30% du prix total à payer (si les arrhes sont inférieures à 50€, joignez un chèque de 50€). Inscrire au dos vos noms, prénoms, ainsi que la date et l'intitulé de l'activité.
- Pour l'étranger : copie du passeport ou de la carte d'identité (si acceptée par le(s) pays visité(s)), valides au moins 6 mois après la date de retour.
- Justificatifs lors de modifications majeures de la situation familiale ne figurant pas sur l'avis d'imposition n-1.
- Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport valide (obligatoire en cas de rapatriement sanitaire en avion ou train (exigences IMA)).

ESTIMER LE MONTANT DE SON SÉJOUR : À REMPLIR À L'AIDE DU SIMULATEUR EN LIGNE (RUBRIQUE INSCRIPTION ET SUBVENTION)

REMPLISSEZ CHAQUE LIGNE À L'IDENTIQUE DU TABLEAU SUR VOTRE ÉCRAN

Revenu fiscal de référence pour l'ensemble du foyer	
Nombre de personnes vivant au foyer	
Foyer monoparental	
Nombre de personnes en situation de handicap dans le foyer	
Taux de la subvention jeunesse (à titre d'information)	%
Prix catalogue	
Supplément non subventionné	
Prix total à payer après subvention	
Montant des arrhes à régler à l'inscription (30%)	
Solde à régler 30 jours avant le départ	

En cochant cette case je déclare avoir pris connaissance des tarifs ainsi que des conditions générales de vente et certifie exacts les renseignements spécifiés ci-dessus.

En cochant cette case je déclare avoir pris connaissance et j'accepte les conditions de confidentialité et de traitement des données personnelles éditées sur le site internet de l'ASMA Nationale.

Date

Signature précédée de la mention «lu et approuvé»

QUI SONT LES BÉNÉFICIAIRES DES SUBVENTIONS ?

Sont **bénéficiaires** :

- Les personnels :
- du ministère chargé de l'Agriculture (titulaires, contractuels ou vacataires) ;
- payés sur les budgets des structures administratives ou des établissements scolaires (contractuels ou vacataires) ;
- des organismes ayant signé une convention avec l'ASMA (ANSES, ASP, IFCE, AURI) ;
- sous statut d'ARL (Agents Régionaux des Lycées) des EPLEFPA ;
- Les retraités du ministère chargé de l'Agriculture
- **Les ayants droit** : les conjoints et enfants à charge des ouvriers droit.

Nous vous invitons à consulter la liste détaillée des bénéficiaires sur le site internet de l'ASMA www.asma-nationale.fr, rubrique « Inscription et subvention ».

Les personnes considérées comme « extérieures » (enfants qui ne sont plus à charge fiscalement, parents, amis, etc.), peuvent participer aux activités, dans la limite des places disponibles, sans bénéficier du subventionnement ASMA.

PROCÉDURE ENVOI PAPIER, COMMENT CONSTITUER VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION ?

Les inscriptions se font sous la forme d'un dossier « papier » auprès de l'ASMA, ou en ligne sur www.asma-nationale.fr. Seuls

les dossiers complets et accompagnés d'un chèque d'arrhes seront traités. **Les chèques vacances ne sont pas acceptés au moment de l'inscription. Ils sont exclusivement réservés au paiement du solde.**

Un dossier complet d'inscription comprend :

- le ou les bulletins(s) d'inscription dûment complété(s) ;
- la copie du dernier bulletin de salaire, ou, pour les retraités, tout document attestant l'appartenance au ministère chargé de l'Agriculture (ou à une des autres structures citées) ;
- une copie complète et lisible de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus de 2022 ;
- un certificat de naissance ou une copie du livret de famille pour l'enfant ne figurant pas encore sur cet avis d'imposition 2023 si vous souhaitez qu'il soit pris en compte ;
- un chèque d'arrhes de 30% du prix total à payer, d'un minimum de 50€.

Pour les séjours à Lanouaille (base de loisirs de Rouffiac en Dordogne) uniquement, il est demandé de fournir :

- la « Fiche sanitaire de liaison » (téléchargeable sur le site de l'ASMA) complétée et signée ;
- les copies des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations ;
- un certificat médical de non contre-indication à la vie en collectivité et aux pratiques sportives en question ;
- le cas échéant : une copie de l'attestation du test d'aisance aquatique ou de natation ;
- l' « autorisation de cession de droits d'image pour mineurs » (téléchargeable sur le site de l'ASMA) complétée et signée.

COMMENT SONT SÉLECTIONNÉS LES DOSSIERS ?

Pour qu'un dossier soit étudié, il doit être envoyé avant la **date limite de dépôt (appelée date butoir)**.

La commission jeunesse a pour mission de permettre au plus grand nombre d'enfants et d'adolescents de partir en vacances et de ne favoriser aucun dossier en particulier.

La commission instruit et retient les demandes en respectant la hiérarchisation des critères suivants :

- 1)** La priorité est donnée aux personnes n'ayant pas bénéficiées de la même prestation la ou les deux années précédentes.
- 2)** Puis aux taux de subvention les plus élevés.
- 3)** Suivent les ouvriers et ayants droit selon les places disponibles.
- 4)** Enfin, les « extérieurs ».

À l'issue de la commission vous serez prévenus par courriel de la décision s'agissant de votre demande. Si votre dossier est accepté, la facture vous sera transmise ultérieurement. En cas de refus, la commission peut vous faire une proposition d'activités ou de séjours selon les disponibilités. Si votre dossier est refusé, le chèque d'arrhes sera détruit sauf mention contraire de votre part.

Et s'il reste des places ?

Dans la limite du budget, les inscriptions sont toujours possibles après la date limite de dépôt des dossiers et après la commission. Il est conseillé de prendre

contact avec la personne en charge de l'activité ou du séjour souhaité avant de déposer un dossier.

Notre objectif est de faire partir tous les enfants. En cas de surnombre sur les choix formulés, des places vous seront proposées sur d'autres séjours.

COMMENT REMPLIR LE BULLETIN D'INSCRIPTION ?

Depuis septembre 2021 il y a un bulletin spécial « jeunesse ». Remplissez votre bulletin d'inscription en faisant figurer vos différents choix de séjours ou d'activités **par ordre de préférence**.

Pour les fratreries, un bulletin d'inscription doit être établi pour chaque enfant. Plusieurs choix peuvent figurer sur chaque bulletin. Si votre dossier est en lien avec celui d'un enfant d'une autre famille, merci de le préciser dans cette partie afin de faciliter le travail de la commission.

Particularité « BAFA et BAFD »

Pour les BAFA et BAFD organisés par un prestataire (AROEVEN, CEMEA ou UFCV), vous devez vous inscrire auprès de celui-ci, puis communiquer à l'ASMA le bulletin d'inscription accompagné des pièces complémentaires. La facture vous sera adressée par l'ASMA. Vous n'aurez rien à régler au prestataire.

Envoyez votre dossier au pôle inscription. Les demandes seront traitées dans l'ordre de vos préférences.

COMMENT EST CALCULÉE VOTRE SUBVENTION ?

La subvention est recalculée par l'ASMA dès la saisie du dossier. **Seul ce décompte sera validé et pris en compte.**

Les revenus sont appréciés d'après le revenu fiscal de référence (**RFR**) mentionné sur votre avis d'imposition 2023, sur les revenus 2022 pour l'ensemble du foyer fiscal et le nombre de personnes. Dans les cas particuliers où des revenus non salariaux négatifs ou inférieurs au Smic sont déclarés, ils seront remplacés par un revenu imposable fictif d'un montant du Smic net imposable (après application des abattements). Des justificatifs complémentaires pourront être demandés afin de finaliser votre dossier.

Un coefficient de « vie chère » spécifique à chaque DROM-COM est appliqué au revenu fiscal de référence par l'ASMA au moment de l'inscription afin de gommer la différence de revenu avant le calcul de la subvention.

Lorsque les enfants ne figurent pas sur l'avis d'imposition, une copie du livret de famille doit être jointe à l'inscription.

Pour les activités jeunesse, le calcul de la subvention prend en compte le nombre de personnes vivant au foyer, en effet l'ASMA a depuis toujours souhaité que toutes les familles, quels que soient leurs revenus, puissent faire partir leurs enfants en vacances. C'est pourquoi un subventionnement différencié, tenant

compte du nombre de personnes vivant au foyer, est appliqué.

De plus, il convient d'ajouter à votre nombre de personnes vivant au foyer :

- 1 personne pour les foyers monoparentaux
- 0,25 pour chaque personne en situation de handicap

À noter que l'accompagnant de la personne en situation de handicap bénéficie du même taux de subvention, même s'il est « extérieur ».

Le conseil d'administration de juin 2021 a adopté une nouvelle modalité de subventionnement de vos activités, le calcul de votre subvention se fait dorénavant sur le site de l'ASMA Nationale.

Pour les enfants orphelins, l'ASMA participe à hauteur de 95% du prix de la colonie de vacances.

Cette aide à l'hébergement est limitée à un séjour par an et par enfant pendant les vacances scolaires.

Dans le cadre d'une convention spécifique, **les personnels de l'INRAE bénéficient de la subvention de l'ASMA pour les colos à Lanouaille.**

Les activités jeunesse de ce catalogue bénéficiant déjà d'une subvention de l'ASMA, certaines aides complémentaires (note de service concernant le barème des prestations sociales) ne peuvent donc être accordées par le ministère de l'Agriculture.

L'ASMA Nationale a mis en place un dispositif appelé « Vacances solidaires » pour permettre aux personnes en difficulté de faire partir leurs enfants en vacances. Pour cela il est conseillé de joindre une assistante ou un assistant de service social qui aura probablement une solution à leurs proposer, mais également de prendre contact avec le responsable de l'activité jeunesse et/ou la comptabilité pour trouver la meilleure solution. Les vacances solidaires sont subventionnées à 95 %, ainsi que les frais de transport.

COMMENT ESTIMER LE MONTANT DE VOTRE PARTICIPATION ET DE VOTRE SUBVENTION ?

À partir du simulateur de subvention en ligne sur le site ASMA, il est demandé de recopier les mêmes informations sur le bulletin d'inscription.

COMMENT RÉGLER VOTRE PARTICIPATION ?

Le règlement des arrhes est obligatoire au moment de l'inscription à faire uniquement par chèque bancaire ou postal.

Si votre dossier est accepté il est possible de payer avec des chèques vacances ou des bons CAF, dans ce cas votre chèque d'arrhes ne sera pas encaissé. Merci de le préciser par courrier ou sur un post-it sur votre chèque d'arrhes. Les bons CAF sont acceptés pour les activités jeunesse et dans certains centres de vacances agréés.

Les chèques vacances et les bons CAF devront nous parvenir au plus tôt afin d'éviter que les arrhes soient encaissées.

L'intégralité du solde doit être réglée 30 jours avant le début du séjour par chèque bancaire ou postal à l'ordre de « l'ASMA », bons CAF ou par chèques vacances ANCV.

Accompagnez votre règlement de votre numéro d'agent inscrit sur la facture ainsi que celle-ci.

Vos chèques vacances doivent nous parvenir en recommandé avec accusé de réception, accompagné du récapitulatif des numéros et la valeur de chaque chèque.

En cas de difficultés financières, il sera possible d'étaler les paiements en nous faisant parvenir plusieurs chèques en informant le service comptable : sur chaque chèque, mettre un post-it en indiquant la date d'encaissement souhaitée. Attention, aucun chèque ne peut-être encaissé entre le 15 et le 31 décembre (période de bilan comptable), votre séjour devra être réglé avant cette période.

L'ASMA n'accepte pas de règlement en espèce.

INFORMATIONS DIVERSES

Agrément des séjours :

Tous les séjours sont agréés par les Directions Départementales chargées de la Cohésion Sociale.

Encadrement, animations :

Toutes les activités sont encadrées par des moniteurs spécialisés, des animateurs, directeurs brevetés d'État.

Les jeunes sont toujours regroupés par tranche d'âge (par exemple : 6-8 ans, 15-17 ans).

Transport :

Le transport est pris en charge aux villes indiquées dans le catalogue à partir de 3 à 5 enfants au départ d'une même ville selon le prestataire. Afin d'éviter les erreurs, il est recommandé d'indiquer une ville unique pour le départ et le retour.

Les changements ne seront plus acceptés 45 jours avant le départ.

Les changements de ville de départ et retour à quelques semaines du départ vous seront facturés (car facturés par les partenaires). Exceptionnellement, les départs et les retours des séjours pourront être décalés par rapport aux dates initiales.

Les acheminements pouvant être assurés en avion, il est indispensable que les enfants possèdent une carte nationale d'identité ou un passeport valides.

Pour tous les séjours, vous avez la possibilité d'emmener les enfants sur les centres.

« Trousseau » (équipement de l'enfant) :

Les prestataires de l'ASMA (ou l'ASMA elle-même pour les séjours à Lanouaille) vous communiqueront une liste du matériel que votre enfant devra apporter.

Sachez que vous pouvez faire une demande d'allocation « trousseau neige » auprès du BASS (Bureau d'Action Social et Sanitaire du ministère chargé de l'Agriculture) pour couvrir les frais engagés pour un séjour « sports d'hiver » à l'occasion des vacances scolaires. Consultez la note de service concernant le barème des prestations d'action sociales (SG/SRH/SDDPRS).

Le marquage du linge est impératif.

Contact avec la famille :

Les jeunes vous écriront certainement, cela vaut dans les 2 sens, alors à vos plumes !

Il est déconseillé de laisser aux enfants des objets de valeur (ex : bijoux). En aucun cas, nous n'engagerons notre responsabilité en cas de perte ou de vol, cela vaut également pour les téléphones portables, casque audio, etc...

Droit à l'image :

Au cours des séjours, les jeunes pourront être photographiés. Eux-mêmes et leurs parents acceptent que ces photos

soient utilisées pour des supports d'information (blogs, catalogues, brochures...). Dans le cas contraire, nous le signaler (cf.« Autorisation de cession des droits d'image pour mineurs » sur le site de l'ASMA).

Enfants en situation de handicap :

Dans le cas de notre politique d'inclusion certains de nos partenaires peuvent accueillir des jeunes en situation de handicap physique ou mental (intégration dans les séjours « classiques » ou dans des séjours adaptés). Si l'enrichissement que procure cet accueil n'est plus à démontrer, il nécessite un travail de préparation avec la famille et l'équipe concernée. Si vous souhaitez inscrire votre enfant en situation de handicap dans l'un des séjours mentionnés dans ce catalogue, nous vous conseillons vivement de nous contacter pour étudier la faisabilité avec le partenaire en question. Nous mettrons tout en œuvre pour que votre projet aboutisse.

Assurance :

L'ASMA a souscrit une assurance rapatriement, il n'est donc pas nécessaire pour les familles d'en souscrire une.

Des informations plus précises seront communiquées ultérieurement aux parents par les partenaires organisateurs des séjours (notamment pour ce qui concerne le « trousseau », les dates et les heures de rendez-vous).

DEMANDE DE PRÉ-ACHEMINEMENTS

L'ASMA pourra rembourser les préacheminements au prorata de votre subventionnement.

Pour les jeunes âgés de 15 ans et plus à la date du séjour, les accompagnants ne pourront pas prétendre au remboursement des pré-acheminements. Seul le trajet aller et retour du jeune sera remboursé.

Seuls les justificatifs de transport suivants seront pris en compte et doivent être fournis à l'ASMA :

- **pour un transport SNCF** : les billets SNCF 2de classe A/R originaux (pas de photocopie), ou les e-billets avec les justificatifs d'achat, toujours de la gare la plus proche de votre domicile jusqu'au lieu de prise en charge défini par le partenaire ;
- **pour un transport en voiture** : le calcul kilométrique Mappy ou Via Michelin (trajet le plus court). Indemnisation sur la base de 0,18€/km. 4 trajets maximum.

À noter que l'ASMA ne rembourse pas les titres de transport RATP, les tickets de parking ni les nuits d'hôtel.

Les demandes sont à transmettre dans les 2 mois suivants le séjour, avec un RIB.



Nos conditions générales de vente sont conformes aux dispositions des articles R. 211-3 à R. 211-11 du code du tourisme.

ARTICLE R211-3

Toute offre et toute vente des prestations mentionnées à l'article L. 211-1 donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

ARTICLE R211-3-1

L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse de l'organisateur ou du détaillant ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu à l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

ARTICLE R211-4

Préalablement à la conclusion du contrat, l'organisateur ou le détaillant doit communiquer au voyageur les informations suivantes :

1° Les caractéristiques principales des services de voyage :

a) La ou les destinations, l'itinéraire et les périodes de séjour, avec les dates et, lorsque le logement est compris, le nombre de nuitées comprises ;

b) Les moyens, caractéristiques et catégories de transport, les lieux, dates et heures de départ et de retour, la durée et le lieu des escales et des correspondances. Lorsque l'heure exacte n'est pas encore fixée, l'organisateur ou le détaillant

informe le voyageur de l'heure approximative du départ et du retour ;

c) La situation, les principales caractéristiques et, s'il y a lieu, la catégorie touristique de l'hébergement en vertu des règles du pays de destination ;

d) Les repas fournis ;

e) Les visites, les excursions ou les autres services compris dans le prix total convenu pour le contrat ;

f) Lorsque cela ne ressort pas du contexte, si les services de voyage éventuels seront fournis au voyageur en tant que membre d'un groupe et, dans ce cas, si possible, la taille approximative du groupe ;

g) Lorsque le bénéficiaire d'autres services touristiques fournis au voyageur repose sur une communication verbale efficace, la langue dans laquelle ces services seront fournis ;

h) Des informations sur le fait de savoir si le voyage ou le séjour de vacances est, d'une manière générale, adapté aux personnes à mobilité réduite et, à la demande du voyageur, des informations précises sur l'adéquation du voyage ou du séjour de vacances aux besoins du voyageur ;

2° La dénomination sociale et l'adresse géographique de l'organisateur et du détaillant, ainsi que leurs coordonnées téléphoniques et, s'il y a lieu, électroniques ;

3° Le prix total incluant les taxes et, s'il y a lieu, tous les frais, redevances ou autres coûts supplémentaires, ou, quand ceux-ci ne peuvent être raisonnablement calculés avant la conclusion du contrat, une indication du type de coûts additionnels que le voyageur peut encore avoir à supporter ;

4° Les modalités de paiement, y compris le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte et le calendrier pour le paiement du solde, ou les garanties financières à verser ou à fournir par le voyageur ;

5° Le nombre minimal de personnes requis pour la réalisation du voyage ou du séjour et la date limite mentionnée au III de l'article L. 211-14 précédant le début du voyage ou du séjour

pour une éventuelle résolution du contrat au cas où ce nombre ne serait pas atteint ;

6° Des informations d'ordre général concernant les conditions applicables en matière de passeports et de visas, y compris la durée approximative d'obtention des visas, ainsi que des renseignements sur les formalités sanitaires, du pays de destination ;

7° Une mention indiquant que le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage ou du séjour, moyennant le paiement de frais de résolution appropriés ou, le cas échéant, de frais de résolution standard réclamés par l'organisateur ou le détaillant, conformément au I de l'article L. 211-14 ;

8° Des informations sur les assurances obligatoires ou facultatives couvrant les frais de résolution du contrat par le voyageur ou sur le coût d'une assistance, couvrant le rapatriement, en cas d'accident, de maladie ou de décès.

En ce qui concerne les forfaits définis au e du 2° du A du II de l'article L. 211-2, l'organisateur ou le détaillant et le professionnel auxquels les données sont transmises veillent à ce que chacun d'eux fournisse, avant que le voyageur ne soit lié par un contrat, les informations énumérées au présent article dans la mesure où celles-ci sont pertinentes pour les services de voyage qu'ils offrent.

Le formulaire par lequel les informations énumérées au présent article sont portées à la connaissance du voyageur est fixé par arrêté conjoint du ministre chargé du tourisme et du ministre chargé de l'économie et des finances. Cet arrêté précise les informations minimales à porter à la connaissance du voyageur lorsque le contrat est conclu par téléphone.

ARTICLE R211-5

Les informations mentionnées aux 1°, 3°, 4°, 5° et 7° de l'article R. 211-4 communiquées au voyageur font partie du contrat et ne peuvent être modifiées que dans les conditions définies à l'article L. 211-9.

ARTICLE R211-6

Le contrat doit comporter, outre les informations définies à l'article R. 211-4, les informations suivantes :

1° Les exigences particulières du voyageur que l'organisateur ou le détaillant a acceptées ;

2° Une mention indiquant que l'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat conformément à l'article L. 211-16 et qu'ils sont tenus d'apporter une aide au voyageur s'il est en difficulté, conformément à l'article L. 211-17-1 ;

3° Le nom de l'entité chargée de la protection contre l'insolvabilité et ses coordonnées, dont son adresse géographique ;

4° Le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse électronique et, le cas échéant, le numéro de télécopieur du représentant local de l'organisateur ou du détaillant, d'un point de contact ou d'un autre service par l'intermédiaire duquel le voyageur peut contacter rapidement l'organisateur ou le détaillant et communiquer avec lui de manière efficace, demander une aide si le voyageur est en difficulté ou se plaindre de toute non-conformité constatée lors de l'exécution du voyage ou du séjour ;

5° Une mention indiquant que le voyageur est tenu de communiquer toute non-conformité qu'il constate lors de l'exécution du voyage ou du séjour conformément au II de l'article L. 211-16 ;

6° Lorsque des mineurs, non accompagnés par un parent ou une autre personne autorisée, voyagent sur la base d'un contrat comprenant un hébergement, des informations permettant d'établir un contact direct avec le mineur ou la personne responsable du mineur sur le lieu de séjour du mineur ;

7° Des informations sur les procédures internes de traitement des plaintes disponibles et sur les mécanismes de règlement extrajudiciaire des litiges et, s'il y a lieu, sur l'entité dont relève le professionnel et sur la plateforme de règlement en ligne des litiges prévue par le règlement (UE) n° 524/2013 du Parlement européen et du

Conseil ;

8° Des informations sur le droit du voyageur de céder le contrat à un autre voyageur conformément à l'article L. 211-11.

En ce qui concerne les forfaits définis au e du 2° du A du II de l'article L. 211-2, le professionnel auquel les données sont transmises informe l'organisateur ou le détaillant de la conclusion du contrat donnant lieu à la création d'un forfait. Le professionnel lui fournit les informations nécessaires pour lui permettre de s'acquitter de ses obligations en tant qu'organisateur. Dès que l'organisateur ou le détaillant est informé de la création d'un forfait, il fournit au voyageur, sur un support durable, les informations mentionnées aux 1° à 8°.

ARTICLE R211-7

Le voyageur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.

Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer l'organisateur ou le détaillant de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable de l'organisateur ou du détaillant.

ARTICLE R211-8

Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il mentionne les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, ainsi que le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

En cas de diminution du prix, l'organisateur ou le détaillant a le droit de déduire ses dépenses administratives réelles du remboursement dû au voyageur. A la demande du voyageur, l'organisateur ou le détaillant apporte la preuve de ces dépenses administratives.

ARTICLE R211-9

Lorsque, avant le départ du voyageur, l'organisateur ou le détaillant se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, s'il ne peut pas satisfaire aux exigences particulières mentionnées au 1° de l'article R. 211-6, ou en cas de hausse du prix supérieure à 8 %, il informe le voyageur dans les meilleurs délais, d'une manière claire, compréhensible et apparente, sur un support durable :

- 1° Des modifications proposées et, s'il y a lieu, de leurs répercussions sur le prix du voyage ou du séjour ;
- 2° Du délai raisonnable dans lequel le voyageur doit communiquer à l'organisateur ou au détaillant la décision qu'il prend ;
- 3° Des conséquences de l'absence de réponse du voyageur dans le délai fixé ;
- 4° S'il y a lieu, de l'autre prestation proposée, ainsi que de son prix.

Lorsque les modifications du contrat ou la prestation de substitution entraînent une baisse de qualité du voyage ou du séjour ou de son coût, le voyageur a droit à une réduction de prix adéquate. Si le contrat est résolu et le voyageur n'accepte pas d'autre prestation, l'organisateur ou le détaillant rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom dans les meilleurs délais et en tout état de cause au plus tard quatorze jours après la résolution du contrat, sans préjudice d'un dédommagement en application de l'article L. 211-17.

ARTICLE R211-10

L'organisateur ou le détaillant procède aux remboursements requis en vertu des II et III de

l'article L. 211-14 ou, au titre du I de l'article L. 211-14, rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom moins les frais de résolution appropriés. Ces remboursements au profit du voyageur sont effectués dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans les quatorze jours au plus tard après la résolution du contrat.

Dans le cas prévu au III de l'article L. 211-14, l'indemnisation supplémentaire que le voyageur est susceptible de recevoir est au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

ARTICLE R211-11

L'aide due par l'organisateur ou le détaillant en application de l'article L. 211-17-1 consiste notamment :

- 1° A fournir des informations utiles sur les services de santé, les autorités locales et l'assistance consulaire ;
- 2° A aider le voyageur à effectuer des communications longue distance et à trouver d'autres prestations de voyage.

L'organisateur ou le détaillant est en droit de facturer un prix raisonnable pour cette aide si cette difficulté est causée de façon intentionnelle par le voyageur ou par sa négligence. Le prix facturé ne dépasse en aucun cas les coûts réels supportés par l'organisateur ou le détaillant.

Conditions particulières de l'ASMA concernant l'annulation d'un séjour :

L'annulation d'un séjour entraîne des frais, qui varient en fonction de la date de demande d'annulation par rapport à la date de début du séjour. En conséquence, sauf cas de force majeure dûment justifié, l'ASMA ne peut supporter cette dépense. Événements qui pourront être pris en compte pour bénéficier des conditions d'annulation du séjour sous réserve de présentation de certificats médicaux, convocation, copie de

dépôt de plainte... : une maladie grave, un accident corporel grave ou un décès, un préjudice grave (complication dues à l'état de grossesse, convocation devant un tribunal, convocation à un examen de rattrapage (s'il a lieu pendant la prestation et suite à un événement non connu au moment de l'inscription. Les examens ne concernent que les scolaires, lycéens, etc.), la destruction de locaux privés, un licenciement économique (de vous-même ou de votre conjoint), ou encore un refus de visa touristique par les autorités du pays. En tout état de cause, sont exclus tous les événements prévus et connus à la date de l'inscription. Ils doivent concerner : l'agent, son conjoint de droit ou de fait, ses ascendants ou ses descendants au premier degré, ses frères et sœurs.

Par « maladie grave », on entend une altération de santé constatée par une autorité médicale compétente, interdisant de quitter la chambre et impliquant la cessation de toute activité professionnelle ou autre. Par « accident grave », on entend une atteinte corporelle non intentionnelle de la part de la victime, provenant de l'action soudaine d'une cause extérieure et lui interdisant tout déplacement. Par « préjudice grave », on entend un préjudice nécessitant impérativement votre présence sur place, dû à un vol, à un incendie ou à des éléments naturels et atteignant votre résidence principale ou secondaire.

Taux retenus

Tout désistement devra être notifié par écrit avec les pièces justifiant l'annulation, dans le cas contraire, les taux retenus sont les suivants :

- plus de 30 jours avant le début du séjour, il sera retenu 30% du montant total du séjour ;
- de 20 jours à 30 jours avant le début du séjour, il sera retenu 50% du montant total du séjour ;
- de 7 à 19 jours avant le début du séjour, il sera retenu 70% du montant total du séjour ;
- moins de 7 jours avant le début du séjour, il sera retenu 80% du montant total du séjour ;
- sous les 48 heures avant le début du séjour, il sera retenu 90% du montant total du séjour.

Envie de vacances en famille,
solo ou entre amis ?

CONSULTEZ LE CATALOGUE
HIVER-PRINTEMPS
DES SÉJOURS 2024 !



NOUVEAU

OPTEZ POUR LA PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE !
PLUS D'ENVOIS PAPIER, LA POSSIBILITÉ DE
PAYER EN LIGNE, N'ATTENDEZ-PLUS !

CRÉEZ VOTRE COMPTE EN LIGNE SUR [ASMA-NATIONALE.FR](https://asma-nationale.fr)

